

BFT RENDEMENT 2027

OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE
FCP de droit français

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

ur
or
se
re
C



OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Sommaire

Pages

Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	14
Informations spécifiques	17
Informations réglementaires	18
Certification du Commissaire aux comptes	26
Comptes annuels	31
Bilan Actif	32
Bilan Passif	33
Compte de résultat	34
Annexes aux comptes annuels	36
Informations générales	37
Evolution des capitaux propres et passifs de financement	45
Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés	49
Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat	55
Inventaire des actifs et passifs	66
Annexe(s)	78
Caractéristiques de l'OPC	79
Information SFDR	100

Compte rendu d'activité

Janvier 2025

"L'année 2025 démarre sur les chapeaux de roues pour les actifs risqués. Le début de la présidence Trump et ses nombreux décrets sont focalisés sur l'immigration illégale, la lutte anti-drogue, les questions sociétales, l'IA, l'urgence énergétique, la déréglementation et l'efficacité de l'Etat. La guerre commerciale semble repoussée et la probabilité de la fin de la guerre en Ukraine augmentée, ce qui soulage les primes de risque associées. Les actions Eurozone (EuroStoxx) en profitent et s'envolent de 7% pour clôturer le mois sur un plus haut. Et ce, d'autant que la BCE baisse les taux de 25 pbs à 2.75% sur le dépôt, comme attendu. Elle juge la désinflation bien engagée, note que la transmission du desserrement à l'économie est fragile et suggère une poursuite de la détente monétaire. De fait, les banques signalent que le relâchement des conditions de crédit s'interrompt au 1er trimestre. La stabilisation de l'activité en Eurozone au 4ème trimestre masque de fortes disparités. Le PIB réel de l'Espagne augmente de +0.8% q/q mais l'Allemagne affiche un recul décevant (-0.2%). Le tassement en France (-0.1%) est lié au déstockage alors que la consommation apparaît résiliente. Mais la dégradation du chômage dans l'Hexagone au 4ème trimestre surprend et contraste avec la résorption observée en Espagne. Les divergences intra-zone se creusent également dans les enquêtes de confiance : les PMI reflètent le dynamisme espagnol et la quasi-stagnation allemande et française. En première estimation, l'inflation est ferme en janvier en Allemagne, en France et en Espagne. Après une remontée dans la foulée des taux américains, le 10 ans retombe en fin de mois à 2.46% en Allemagne et 3.21% en France. Aux Etats-Unis, le 10 ans clôture le mois à 4.54% en net repli sur le niveau de 4.8% atteint vers mi-janvier lorsque l'emploi de décembre s'avère plus fort que prévu. La détente s'amorce avec la publication rassurante de l'inflation « cour » à 3.2% l'an, en deçà des attentes. L'activité américaine est résiliente avec une croissance réelle de la demande intérieure privée de 3% l'an au 4ème trimestre. L'élection de Trump provoque un sursaut de confiance des entreprises. Sans surprise, la Fed opte pour le statu quo : le plein emploi n'est pas menacé, l'inflation reste quelque peu élevée et la politique économique est très incertaine. Le S&P 500 établit un nouveau record historique courant janvier avant de se replier, affecté par l'apparition d'un IA low-cost (Deepseek) en Chine. Les équipementiers stars de l'IA chutent et limitent la hausse de l'indice à 2.7% sur le mois. De part et d'autre de l'Atlantique, les valeurs financières et de santé surperforment. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 13 bps et clôture à 210bps tandis que sur l'Investment Grade, l'indice ICE BofA ER00 a reculé de 9 bps. Sur le mois, la performance de BFT Rendement 2027 a progressé de 0.60%. Le fonds a cédé ses expositions dans SES et Eutelsat. Les titres Unicredit ont été remboursés par anticipation. Le fonds n'est par conséquent plus exposé à ces émetteurs. Il a par ailleurs nouvellement investi dans Minor Hotel, CCO Holding, Schaeffler, CT Investment, Illimity Bank, Nova Chemical. Il a également participé à l'émission primaire de Elior. Le portefeuille est constitué de 213 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Etats-Unis."

Février 2025

"Le rattrapage des actions Eurozone par rapport aux titres américains se poursuit en février et l'EuroStoxx gagne +3.4% alors que le S&P 500 accuse un repli de -1.4%. Plusieurs facteurs participent à ces performances contrastées. Tout d'abord le momentum macro se redresse en Eurozone avec un indice de surprise économique (Citi) redevenu positif. Les indicateurs de confiance et d'activité pointent toujours vers une croissance molle du Vieux Continent mais ils s'avèrent supérieurs aux attentes particulièrement pessimistes. Les élections allemandes n'offrent pas la majorité des 2/3 nécessaire pour réformer la limite d'endettement du pays mais laissent ouverte la possibilité d'une relance budgétaire. De plus, le désengagement annoncé des Etats-Unis sur l'Ukraine contraint l'Europe à considérer une forte hausse de ses dépenses militaires. Les doutes sur la croissance européenne commencent à s'estomper. L'inverse se produit aux Etats-Unis où l'enthousiasme sur l'activité est déçu par des chiffres de consommation moindres que prévu. Les ménages anticipent une poussée d'inflation alors que les échéances de relèvement des tarifs douaniers approchent et leur confiance en pâtit. Quant aux entreprises, elles redoutent l'incertitude de politique économique de l'administration Trump. La saison des résultats n'est pas meilleure en Europe qu'aux Etats-Unis mais le taux de surprise positive des entreprises européennes apparaît élevé, surtout pour les chiffres d'affaires. Les publications des entreprises américaines sont globalement favorables mais les « 7 magnifiques » affichent des résultats disparates et inférieurs aux espoirs des investisseurs, entraînant une contreperformance des valeurs technologiques qui pèse sur les indices américains. En Eurozone, l'avancée des valeurs financières et de défense tire la cote."

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Avec le retour des craintes sur la croissance américaine, la trajectoire implicite du taux de la Fed s'ajuste à la baisse et table en fin de mois sur près de 3 nouvelles baisses sur 2025 contre moins de 2 en fin janvier. En revanche, la trajectoire implicite de la BCE est quasi-inchangée avec 85 points de base ('pdb') de baisse anticipée d'ici la fin de l'année. Parallèlement, le taux 10 ans perd 33 pdb aux Etats-Unis et clôture février à 4.21% alors qu'il s'effrite à 2.41% en Allemagne et 3.15% en France. L'euro est ferme à 1.0375 contre dollar. Le yen gagne 3% contre dollar (\$/¥ 150.63) alors que le taux 10 ans japonais se tend à 1.38%, tiré par le dynamisme de l'activité et les signes de reflation. Le Brent clôture février à moins de 73 \$/baril et le gaz naturel en Europe retombe à 44.3 €/MWh avec la probabilité accrue d'une fin de la guerre en Ukraine. De part et d'autre de l'Atlantique, les spreads de crédit entreprise varient peu. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont resserrés de 6 bps et clôture à 204bps tandis que sur l'Investment Grade, l'indice ICE BofA ER00 s'est écarté de 2 bps. Sur le mois, la performance de BFT Rendement 2027 a progressé de 0.67%. Les titres Loxam, Erste Bank, Tatra Bank et PKO ont été remboursés par anticipation. Le fonds n'est plus exposé à ces émetteurs. Il a investi dans de nouveaux noms tels que United Group, Ignitis, IGT, Cemex, Coty, VGP et Canpack et Belden. Le portefeuille est constitué de 221 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Etats-Unis."

Mars 2025

"En mars, la remise en cause du libre-échange suscite une poussée d'aversion au risque. Après avoir instauré des droits de douane à 20% sur la Chine, à 25% sur le Mexique et le Canada (hors produits couverts par l'accord nord-américain USMCA), à 25% sur l'acier, l'aluminium et l'automobile, l'administration Trump prévient que le 2 avril, des tarifs réciproques destinés à résorber le déficit extérieur américain, seront annoncés. L'incertitude sur la politique commerciale atteint un niveau inédit. Les enquêtes témoignent de la chute de moral des entreprises et des ménages et de la montée des attentes d'inflation. La perte de confiance, principal ingrédient de la croissance, ravive les craintes de récession aux Etats-Unis. La Fed revoit ses prévisions de croissance en baisse et d'inflation en hausse, et souligne l'absence de visibilité sur la politique économique. Le taux directeur est maintenu à 4.5% mais le rythme de réduction du bilan sera ralenti dès avril. Le statu quo sans surprise de la Fed ne suffit pas à rassurer les investisseurs. Le taux 10 ans clôture le mois sur à 4.21%, son niveau de fin février. Le taux 10 ans allemand se tend de plus de 30 points de base ('pdb') sur le mois à 2.74% et 3.45% en France. Le souffle de reflation du Vieux Continent est lié aux réactions européennes après la menace américaine de désengagement sur l'Ukraine. La Commission Européenne annonce un projet de 800 Mds pour « RéArmer l'Europe » mais surtout les autorités allemandes parviennent à faire voter un plan massif de dépenses de défense et d'infrastructure qui gonfle le déficit autorisé à environ 4% du PIB. Le plan doperait la croissance et l'inflation Outre-Rhin avec des retombées favorables pour l'Union Monétaire. Les enquêtes de confiance de mars signalent un mieux dans l'industrie. L'impulsion de crédit continue de se redresser en février, signe de la transmission de l'assouplissement monétaire à l'économie. La BCE baisse les taux de 25 pdb à 2.5% sur le dépôt et prône une flexibilité accrue dans un contexte politique et géopolitique mouvant. La désinflation salariale qui s'accroît en février et les attentes d'inflation bien ancrées sont de bon augure pour la poursuite de la détente monétaire. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) et sur l'Investment Grade (indice ICE BofA ER00) se sont écartés respectivement de 43 bps et de 3 bps. Sur le mois, la performance de BFT Rendement 2027 a baissé de 0.29%. Les titres Dow Chemical et OTP ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Par conséquent le fonds n'est plus exposé à ces émetteurs. Il a nouvellement investi dans Albion et Motel One. Le portefeuille est constitué de 233 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Etats-Unis."

Avril 2025

"En avril, les marchés financiers font face à la guerre commerciale et à ses conséquences probables. Le 2 avril, D. Trump décrète des droits de douanes de 10% sur toutes les importations (hors produits couverts par l'accord nord-américain USMCA) et des tarifs réciproques (UE 20%, Chine +34%). Selon la plupart des estimations, ces tarifs coûteraient 1 à 2 points de pourcentage (ppt) à la croissance américaine et entre 0.4 et 1 ppt à la croissance de l'Eurozone. Les perspectives mondiales se dégradent, les craintes de récession aux Etats-Unis augmentent. S'ensuit une poussée d'aversion au risque qui précipite la chute des actions et le repli vers les valeurs refuge traditionnelles dont les obligations d'Etat américaines et allemandes. Puis, des discours de membres de la Fed ravivent des doutes quant à la pertinence d'assouplir la politique monétaire, vu la brusque remontée des anticipations d'inflation et les pressions inflationnistes liées aux tarifs. Les marchés obligataires s'en font l'écho et le taux 10 ans bondit de 3.9% à 4.5% aux Etats-Unis, poussant l'administration Trump à faire machine arrière. Le 9 avril, une suspension de 90 jours pour les tarifs « réciproques » est annoncée."

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Le délai ouvre la voie aux négociations, et suscite l'espoir d'accords qui préserveraient l'activité et la rentabilité des entreprises. Les données d'activité (commandes, consommation), distordues par des comportements d'anticipation pré-tarifs, montrent une certaine résilience mais les enquêtes révèlent une chute de la confiance, surtout chez les consommateurs américains et dans les services. Les prévisions du consensus sont brutalement révisées et tablent sur une croissance 2025-26 d'à peine 1.5% aux Etats-Unis et voisine de 1% en Eurozone. Sans surprise, la BCE baisse le taux de dépôt à 2.25%. Confiante sur la trajectoire d'inflation, elle s'inquiète de l'activité vulnérable à la perte de confiance et à la guerre commerciale. Les marchés de Futures escomptent entre 2 à 3 baisses de taux de la BCE d'ici la fin d'année. Pour la Fed, la détente implicite est passée de -75 pdb fin mars à -100 pdb fin avril. Les espoirs d'apaisement de la guerre commerciale et un solide début de la saison des résultats du 1er trimestre 2025 permettent aux grands indices actions de clôturer avril quasiment sur leurs niveaux de début de mois. Le taux 10 ans s'effrite à peine à 4.16% aux Etats-Unis et se détend (-29 pdb) à moins de 2.5% en Allemagne et 3.2% en France. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) se sont écartés de 29 bps et clôture à 276bps alors qu'ils se sont écartés de 12 bps sur l'Investment Grade (indice ICE BofA ER00). Sur le mois, la BFT Rendement 2027 a enregistré une performance de +0.12%. Les titres Lloyds Banking Group de maturité 2026 et Veridien de maturité 2027 ont été remboursés par leurs émetteurs. Le fonds a nouvellement investi dans Azzurra Aeroporti, Peugeot Invest, Unibail, Levi's, Dufry, Q-Park et Hella. Le portefeuille est constitué de 240 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Etats-Unis."

Mai 2025

"L'avancée des négociations commerciales éloigne les craintes de récession et profite aux actifs risqués. Au délai de 90 jours pour une éventuelle mise en œuvre des tarifs « réciproques », y compris vis-à-vis de la Chine, s'ajoutent l'accord anglo-américain et en fin de mois la décision de la cour américaine pour le commerce international qui juge les droits de douane « Fentanyl » et « réciproques » illégaux. La saison des résultats du 1er trimestre est solide, surtout pour les valeurs tech qui surperforment aux Etats-Unis et en Europe. Les « 7 magnifiques » (+13.3% sur le mois) retrouvent la faveur des investisseurs et permettent aux actions américaines (S&P 500 +6.2%) de reprendre l'avantage sur les titres de l'Eurozone (EuroStoxx +4.5%). Les mesures de relance monétaire annoncées en Chine (baisse du RRR et des taux d'intérêt) ne convainquent pas et les actions chinoises (MSCI Chine) s'affichent en baisse depuis le début du trimestre (-1.5% en HKD). Les données montrent une résilience de l'activité et la poursuite de la désinflation aux Etats-Unis mais les enquêtes témoignent de la morosité des entreprises et de la perte de confiance des ménages dont les anticipations d'inflation s'envolent. En Eurozone, la distribution de crédits au secteur privé accélère, signe de la transmission de la détente monétaire à l'économie mais les enquêtes auprès des directeurs d'achats signalent un pessimisme accru dans les services. La brusque décélération de l'indicateur de salaires négociés au T1 est de bon augure pour l'objectif d'inflation de la BCE. Les décisions des grandes banques centrales s'avèrent peu différentes des attentes de marché. La Banque du Japon maintient son taux directeur à 0.5% sur fond de révisions en baisse des prévisions de croissance et resterait prudente avec, au plus, une hausse des taux d'ici fin 2025. La Fed opte pour le statu quo, citant des risques haussiers sur l'inflation et sur le chômage. La baisse des taux de la Banque d'Angleterre n'est pas un choix unanime des membres du comité car si l'emploi faiblit, la hausse des salaires se modère à peine. Le dollar est ferme (€/ \$ 1.135, \$/¥ 144). Le Brent varie peu à environ 63 \$ / baril. Le 21 mai, des adjudications difficiles de titres à 20 ans aux Etats-Unis et au Japon agitent les marchés obligataires. Puis le taux 10 revient à 4.4% aux Etats-Unis (soit + 24 pdb sur le mois), à 2.5% en Allemagne et 3.15% en France. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) ainsi que sur l'Investment Grade (indice ICE BofA ER00) se sont resserrés respectivement de 30 bps et 10 bps. Sur le mois, la BFT Rendement 2027 a enregistré une performance en hausse de +0.81%. Les titres Albion ont été remboursés par leur émetteur. Le fonds a nouvellement investi dans Golden Goose, Whirlpool, OTP et SES. Le portefeuille est constitué de 250 obligations. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Etats-Unis."

Juin 2025

"La poussée d'aversion au risque liée à la guerre entre Israël et l'Iran aura été de courte durée, à l'instar de la guerre qui prend fin rapidement après l'intervention des Etats-Unis. Les actifs risqués saluent le coup d'arrêt au programme d'armement nucléaire iranien et le cessez-le-feu du 24 juin. Les tensions sur le pétrole se résorbent en grande partie et le Brent clôture le mois à 67\$/baril. De même, le gaz naturel retombe à 33 €/MWh, sous son niveau de fin mai. Les actions américaines gagnent du terrain (S&P 500 +5%), tirées par la Tech. Les titres Eurozone s'effritent (EuroStoxx -0.8%), affectés par les valeurs de consommation."

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Sans surprise, la BCE baisse les taux directeurs de 25 points de base mais elle signale que le cycle de détente monétaire est proche de la fin. La Fed opte pour le statu quo et les prévisions de ses membres sont partagées entre 0 ou 2 baisses (-50 pdb) d'ici la fin de l'année. Les deux banques centrales jugent leur politique monétaire en bonne position, d'autant que l'incertitude sur les politiques économiques se lève à peine. Pour les droits de douane, l'accord Etats-Unis-Chine marque un progrès : les importations en provenance de Chine sont taxées à 55% (celles en provenance des Etats-Unis à 10%) et la Chine reprend ses exportations de terres rares et d'aimants. De plus, des rumeurs sur l'avancée des négociations entre l'Europe et les Etats-Unis rassurent. La nomination de la vice-présidente de la Fed en charge de la supervision bancaire, est approuvée par le Sénat et ouvre la voie à l'assouplissement de la réglementation bancaire aux Etats-Unis. Le processus budgétaire suit son cours et l'administration Trump espère le vote des deux chambres avant fin juillet. Le sommet de l'OTAN confirme le relèvement de la cible de dépenses militaires de 2% à 3.5% du PIB à laquelle doit s'ajouter 1.5% du PIB pour les infrastructures associées (transport, cybersécurité). Le Cabinet allemand signe enfin le projet de loi pour le fond d'infrastructure et le projet de budget 2025, participant à la remontée des estimations de croissance Outre-Rhin et pour l'Eurozone. Aux Etats-Unis, l'emploi donne des signaux contrastés, la consommation faiblit et le moral des ménages déçoit. Les marchés de Futures escomptent une détente monétaire plus prononcée pour la Fed (2 à 3 baisses des taux d'ici la fin d'année) que pour la BCE (1 baisse). Le taux 10 ans recule de -17 pdb aux Etats-Unis (à 4.23%) mais se tend de 11 pdb en Allemagne (2.61%) et en France (3.29%). Le dollar faiblit contre euro (€/ \$ 1.176, \$/¥ 144). La compression des spreads surtout sur le segment high yield permet au crédit entreprise euro d'offrir un rendement total positif sur le mois. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) ainsi que sur l'Investment Grade (indice ICE BofA ER00) se sont resserrés respectivement de 7 bps et 6 bps. Sur le mois, la BFT Rendement 2027 a enregistré une performance en hausse de +0.38%. Les titres Edreams, Playtech, Forvia, OTP Bank et SBAB ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Par ailleurs le fonds a apporté ses titres Deutsche Pfandbriefbank à l'offre de rachat faite par l'émetteur. Le fonds a nouvellement investi dans Harley Davidson, Campari, Czech Gas Networks et Fiberco. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Etats-Unis."

Juillet 2025

"Les marchés financiers sont soumis en juillet aux importants changements de politique économique, aux décisions monétaires et aux publications macro et micro-économiques. En début de mois, le vote de la « grande et belle » loi budgétaire par le Congrès américain dissipe une partie de l'incertitude, notamment avec le relèvement du plafond de la dette. Les mesures incluent la prolongation des baisses d'impôts arrivant à échéance fin 2025, de larges incitations fiscales à l'investissement et des déductions pour les ménages.

Mi-juillet, Le Congrès américain adopte la « loi géniale » sur les stablecoins adossées au billet vert et propulse la capitalisation des cryptoactifs à plus de 4 000 Mds \$. Les avancées sur les négociations commerciales renforcent l'appétit pour le risque. Les actions nippones (Topix 100 +2.8%) sont portées par l'accord (tarif à 15% sur les importations japonaises). De même pour les titres chinois (MSCI Chine +4.5%), tirés par la campagne anti-involution et le progrès des discussions avec les Etats-Unis, avec à la clé un possible délai supplémentaire de 90 jours. Le S&P 500 (+2.2%) établit de nouveaux records historiques sur fond de solides résultats des entreprises au 2ème trimestre. Les valeurs Tech et les 7 Magnifiques (+5.8%) retrouvent la faveur des investisseurs. En Eurozone (EuroStoxx +0.9%), les actions profitent de la performance des financières (+6.2%) alors que la Tech (-5.5%) recule. Selon l'accord partiel Etats-Unis - UE, les droits de douane sur les produits européens passent à 15% (sauf chimie, semi-conducteurs, spiritueux à préciser). Le dollar (DXY +3.2%) regagne du terrain contre yen et euro (\$/¥ 150.7, €/ \$ 1.142). Une BCE unanime opte pour le statu quo (dépôt 2%) mais surprend avec un discours moins accommodant. L'inflation est jugée à la cible mais l'incertitude persistante. La croissance du crédit confirme la transmission de la détente monétaire à l'économie réelle et les attentes d'inflation apparaissent ancrées. La confiance dans les services et le moral des ménages se redressent. Les marchés escomptent à peine 15 points de base (pdb) de baisse des taux d'ici la fin d'année. Après la réunion de la Fed, les anticipations de détente monétaire fléchissent également aux Etats-Unis (à 33 pdb d'ici fin 2025). La Fed maintient le taux directeur à 4.5% avec un discours plus restrictif que prévu. L'inflation PCE « cour » est ferme à 2.8% en juin. La désinflation de la composante logement et la modération salariale marquent le pas. La croissance réelle sous-jacente ralentit au 2ème trimestre autour de 2% l'an. Le taux 10 ans se tend à 4.37% aux Etats-Unis, 2.7% en Allemagne et 3.35% en France. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) ainsi que sur l'Investment Grade (indice ICE BofA ER00) se sont resserrés respectivement de 33 bps et 13 bps. Sur le mois, la BFT Rendement 2027 a enregistré une performance en hausse de +0.65%. Les titres Loxam, Nobian, Bentler, Cheplapharm, Paprec, Levi Strauss, IGT, Minor Hotels et Eircom ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Le fonds a nouvellement investi dans EG Global Finance, OEG Finance, Wepa et Nexi. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Etats-Unis."

Août 2025

"En août, les publications sur la conjoncture pointent aux Etats-Unis vers un ralentissement de l'emploi, une consommation encore résiliente, un moral des ménages qui tient et une inflation PCE « cour » ferme à 2.9%. Côté Eurozone, les enquêtes de la Commission Européenne signalent une érosion de la confiance en août mais la distribution de crédit accélère en juillet, signe de la transmission de la détente monétaire à l'économie réelle. En l'absence de surprise économique majeure, l'évolution des marchés financiers sur le mois est pour l'essentiel dictée par les avancées géopolitiques, l'inflexion monétaire probable de la Fed et les nouvelles sur les droits de douane américains. Les prix de l'énergie reculent (Brent -6% à 67.5 \$/baril, gaz naturel TTF -10% à 31.6 €/MWh) avec la signature du traité de paix entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan et la reprise des négociations sur un cessez-le-feu Russie - Ukraine. Les anticipations de détente monétaire aux Etats-Unis remontent et dépassent 50 points de base ('pdb') soit deux baisses d'ici la fin 2025. A l'origine de ce mouvement, la nomination de Stephen MIRAN en remplacement de la gouverneur démissionnaire Adriana KUGLER et surtout le discours de Jérôme POWELL lors de la réunion de Jackson Hole qui laisse entendre une baisse des taux dès la rentrée face à la dégradation du marché du travail. Aux Etats-Unis, le taux 2 ans perd 34 pdb à 3.62% et le 10 ans perd 15 pdb à 4.23%. Les rendements obligataires varient peu en Eurozone et le 10 ans clôture le mois à 2.72% en Allemagne. La France fait exception avec un taux 10 ans qui gagne 16 pdb à 3.51%, en raison de la montée du risque politique. Le premier ministre annonce un vote de confiance au parlement le 8 septembre qui pourrait faire chuter le gouvernement. Les actions françaises se replient (CAC 40 -0.9%). Les valeurs euro (EuroStoxx +0.3%) sont affectées par l'annonce de droits de douane plancher à 15%, une saison des résultats mitigée et l'appréciation de l'euro (€/ \$ 1.17). Les défensives ont la faveur des investisseurs en Eurozone. Pour le Japon, l'accord sur les droits de douane américains, réduits à 15% sans cumul en échange de promesses d'investissements nippons aux Etats-Unis, profite aux actions (Topix 100 +4.1%). Aux Etats-Unis, le S&P 500 établit de nouveaux records historiques mais sa progression (+1.9%) est limitée par le plafonnement des grandes technologiques après la forte hausse de juillet. Les petites valeurs américaines (Russell 2000 +7%) surperforment. Les spreads sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) ainsi que sur l'Investment Grade (indice ICE BofA ER00) se sont écartés respectivement de 15 bps et 7 bps. Sur le mois, la BFT Rendement 2027 a enregistré une performance en hausse de +0.26%. Les titres Santander et Allwyn International ont été remboursés par anticipation par leurs émetteurs. Les principaux pays représentés sont la France, Allemagne et Etats-Unis."

Septembre 2025

"En septembre, les risques géopolitiques et politiques reculent mais sur des niveaux encore élevés, contribuant à la hausse de 11.5% du cours de l'or à plus de 3800 \$/once, un record historique. Les marchés financiers restent bien orientés alors que les décisions des principales banques centrales sont en ligne avec les attentes. La Banque d'Angleterre maintient son taux à 4%. L'inflation est ferme à 3.7% Outre-Manche et les ventes au détail résistent. La progression des salaires se modère peu à près de 5% l'an même si l'érosion de l'emploi se poursuit. La Banque du Japon laisse également son taux inchangé (à 0.5%) mais révèle un biais restrictif. La politique monétaire devrait s'ajuster aux résultats de l'élection du président du LDP (4 octobre) qui deviendrait le nouveau Premier ministre, prenant la suite de M. Ishiba, démissionnaire. Une conjoncture mitigée et l'incertitude politique limitent la hausse des actions japonaises (Topix 100 +2.3%). Les actifs français reflètent le retour du risque politique avec la démission de F. Bayrou et la formation du gouvernement Le cornu qui se fait attendre. La difficulté à redresser les finances publiques est exacerbée par une activité nominale atone. Le spread 10 ans France Allemagne clôture septembre à 82 points de base et le CAC40 (+2.5%) progresse modérément, à l'instar des actions Eurozone (EuroStoxx +2.7%). Le statu quo unanime de la BCE (dépôt à 2%) ne surprend pas. La BCE juge les risques plus équilibrés après l'accord commercial avec les Etats-Unis. Elle revoit en hausse la croissance 2025 à 1.2% et anticipe une inflation qui resterait à la cible. La confiance demeure déprimée dans l'Union mais la distribution de crédit se redresse, signe de la transmission de la détente monétaire à l'économie réelle. De plus les anticipations d'inflation se raffermissent en Espagne et Italie. Le taux 10 ans varie peu à 2.71% en Allemagne et 3.53% en France. La Fed baisse son taux directeur à 4.25%. La décision, qualifiée de gestion du risque, intervient malgré des prévisions de croissance et d'inflation révisées en hausse. Les vues des membres divergent. Leur médiane pointe vers un taux à 3.75% fin 2025 et 3.5% fin 2026. La résilience de l'investissement et de la consommation contraste avec le ralentissement de l'emploi, et les marchés de Futures escomptent un taux de la Fed à 3.25% fin 2026. Le dollar s'apprécie contre yen (€/ \$ 1.176, \$/ ¥ 148).

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Le taux 10 ans se détend à 4.15% aux Etats-Unis. Le S&P 500 (+3.5%) profite de l'engouement pour les 7 Magnifiques (+9%) et pour la Tech. En Chine, la thématique se conjugue à des espoirs de soutien des autorités et tire l'envolée du MSCI Chine (+9.3%). La performance sur le High Yield (indice ICE BofA HE40) s'élève à +0.58% sur le mois. La performance mensuelle de la part I de BFT Rendement 2027 est de +0.28%. Le fonds a pris des positions sur Société Générale et Rakuten Group, tout en cédant sa position sur Uber."

Octobre 2025

"La paralysie du gouvernement américain (« shutdown ») ne semble pas perturber les marchés financiers en octobre. En revanche, la guerre commerciale reste source de volatilité et le bras-de-fer États-Unis - Chine provoque un sursaut d'aversion au risque. L'épisode se résorbe avec un accord temporaire (1 an) qui réduit les droits de douane américains imposés aux produits chinois liés au fentanyl et suspend les restrictions chinoises d'exportation de terres rares. La saison des résultats du T3 démarre solidement avec les semi-conducteurs. Les surprises positives des grandes banques américaines compensent l'inquiétude suscitée par des banques régionales exposées à des prêts risqués (voire frauduleux) consentis par des institutions financières sans dépôts. Puis des publications favorables profitent aux valeurs Tech. Les 7 Magnifiques gagnent 4.9% sur octobre. Pondérées à 33%, elles tirent la hausse de 2.3% du S&P 500 mais l'indice équipondéré recule de -1%. Sans surprise, la Fed abaisse son taux à 4% (borne haute) mais signale une pause possible en décembre. Elle juge l'activité modérée, l'emploi ralenti et l'inflation un peu élevée. La décélération de la composante logement permet une inflation à 3% en septembre. L'impact des tarifs douaniers sur les prix des biens apparait limité. La confiance s'effrite pour les services et les ménages. L'incertitude prévaut vu l'absence de nombreuses statistiques en période de shutdown. Le statu quo unanime de la BCE (dépôt à 2%) ne surprend pas. L'inflation (2.1% en octobre) est à la cible et le chômage stable à 6.3%. Les conditions de crédit varient peu. Le moral des ménages s'améliore et la confiance se redresse dans les services, tirée par une envolée Outre-Rhin. L'avancée des actions Eurozone (EuroStoxx +2.2%) est tirée par la Santé et les Utilities. Le Japon, dopé par la dépréciation du yen, surperforme les grands marchés et le Topix 100 (+7.9%) clôture octobre sur un plus haut historique. La nouvelle Premier ministre, Sanae Takaichi, soutient une politique de type Abenomics, susceptible de retarder la normalisation monétaire. L'inflation « cour » est ferme à 3% en septembre. Le marché du travail se détend et les ventes au détail progressent à peine mais les exports reprennent et tirent l'industrie. Face à des risques baissiers sur l'activité, la Banque du Japon opte pour un statu quo (taux à 0.5%). Le dollar s'apprécie surtout contre yen (€/ \$ 1.154, \$/¥ 154). Le Brent s'effrite à 64.8 \$/baril sur fond d'excès d'offre. L'or clôture le mois à plus de 4000 \$/once. Le taux 10 ans se détend à 4.08% aux Etats-Unis, 2.63% en Allemagne et 3.42% en France où les dégradations de la note/perspectives de crédit étaient anticipées. Le gouvernement Lecornu 2.0 échappe aux motions de censure mais le budget 2026 inquiète et le spread de l'hexagone reste supérieur à celui de l'Italie. La performance du High Yield (indice ICE BofA HE40) atteint 0.33% sur le mois. La part I de BFT Rendement 2027 enregistre une performance mensuelle de 0.19%. Le fonds a investi dans Forvia et Société Générale SA et a vendu sa position sur Verisure Holding AB."

Novembre 2025

"A première vue, les principales classes d'actifs varient peu sur novembre. Les grands indices actions plafonnent aux Etats-Unis (S&P 500 +0.1%), au Japon (Topix 100 +0.2%), en Eurozone (EuroStoxx +0.2%), et au Royaume-Uni (FTSE 100 +0%). Le constat est similaire sur les marchés obligataires : le taux 10 ans perd 6 points de base ('pdb') aux Etats-Unis à 4.01%, gagne 6 pdb à 2.69% en Allemagne et s'effrite à 3.41% en France. Dans l'hexagone, le tassement de la demande intérieure privée et de l'emploi au T3 se confirment et l'inflation reste faible à 0.9% en novembre. Les péripéties sur le budget 2026 laissent augurer une loi spéciale qui rassure les investisseurs en titres d'Etat. Le Japon se distingue avec une hausse du 10 ans de 14 pdb à 1.81%. Le momentum de l'Archipel est positif. La reprise des prêts au secteur privé se poursuit. L'activité tertiaire et la consommation sont fermes. La confiance se redresse, tirée par la politique expansionniste de la Premier ministre Takaichi dont le Cabinet approuve un plan de relance de 3% PIB. Outre-Manche, le statu quo « dovish » de la Banque d'Angleterre ne surprend pas. L'inflation se modère, le chômage augmente et les salaires décèlent. Le moral des ménages se dégrade et la consommation ralentit. Les spreads de crédit entreprise Europe varient peu sur le mois. De même pour le dollar et l'euro. Mais l'apparente stabilité de nombreux marchés masque de forts mouvements. La chute du bitcoin s'amplifie à environ -30% sur les plus hauts de début octobre. L'accumulation de positions spéculatives, des sorties d'ETF Bitcoin et des ventes de détenteurs longs s'ajoutent à un épisode d'aversion au risque qui pénalise les actifs volatils. Le mouvement affecte surtout les valeurs Tech alors que les défensives surperforment aux Etats-Unis et les financières en Eurozone."

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Les marchés sont soulagés par la fin du shutdown et la saison des résultats qui s'achève avec les bons résultats de Nvidia. Mais les craintes d'une bulle IA refont surface. De plus, l'absence des statistiques américaines dont la publication est retardée (voire annulée) du fait de la paralysie prolongée du gouvernement, alimente l'incertitude et des doutes s'installent sur le prochain mouvement de la Fed. En fin de mois, des données alternatives suggèrent un emploi stagnant et une activité atone. Le moral des ménages retombe en novembre. Et la probabilité implicite d'une baisse des taux de la Fed en décembre remonte à plus de 80%. L'OPEP+ maintient sa politique d'addition d'offre pour décembre mais annonce une pause au T1. Le Brent s'effrite à 62 \$/baril. Les négociations de paix Ukraine-Russie précipitent le recul du prix du gaz en Europe à moins de 30 € / MWh. Le contre-choc énergétique, la détente monétaire et la relance allemande suscitent un regain de confiance en Eurozone en novembre, surtout dans les services. La conjoncture reste hésitante : la hausse du crédit au secteur privé plafonne à 3% l'an, l'emploi progresse peu et les salaires décèlent. La performance du High Yield (indice ICE BofA HE40) atteint 0.05% sur le mois. La part I de BFT Rendement 2027 enregistre une performance mensuelle de 0.09%. Le fonds a investi dans EDF SA et Deutsche Pfandbriefbank AG et a vendu sa position sur Ineos Finance PLC."

Décembre 2025

"Le mois de décembre 2025 a été marqué par la troisième baisse de taux directeurs de la Fed de l'année, qui s'établissent désormais à 3,50%/3,75%. La banque centrale américaine a, par ailleurs, repris un programme d'expansion de bilan suite aux tensions sur les taux monétaires. La BCE a, elle, poursuivi sa politique attentiste en laissant son taux de dépôt inchangé à 2% tandis que la Banque du Japon a relevé son principal taux directeur à 0,75% en laissant la porte ouverte à d'autres hausses en 2026. Le dollar s'est légèrement déprécié face à l'euro sur le mois, la parité EUR/USD passant de 1,16 à 1,17. Le yen est resté relativement stable face au dollar. Aux Etats-Unis, les chiffres économiques importants ont fait leur retour après le FOMC du 10 décembre. En effet, leur publication avait été retardée à cause du très long shutdown d'octobre/novembre. Le BLS a ainsi publié en même temps les rapports sur le marché du travail et sur les prix à la consommation pour les mois d'octobre et de novembre. On retiendra que le taux de chômage est remonté à 4,6% en novembre et que l'inflation sous-jacente (« core CPI ») est retombée à 2,6%. Même si certains choix méthodologiques sont contestés, les chiffres peuvent donner des arguments aux colombes du FOMC. En Chine, les chiffres d'activité ont continué à décevoir. En zone euro, la croissance du 3ème trimestre a été revue à la hausse tout comme la croissance de l'emploi grâce à un impact moins marqué de la guerre commerciale et une reprise de la demande domestique. L'inflation est quant à elle restée stable. Le S&P 500 a fini le mois de décembre à peu près inchangé (-0,1% sur le mois) alors que l'Eurostoxx 600 a progressé de 2,7%. Le MSCI Emerging réalise également un bon mois à +2,7%. L'or a progressé d'environ 3% sur le mois, en dépassant ponctuellement ses plus hauts historiques au-dessus de 4500 \$ l'once. En revanche, le pétrole a baissé une nouvelle fois, le Brent convergeant vers 60\$ le baril. Les taux 10 ans américains et allemands ont grimpé d'une quinzaine de points de base (bps), à respectivement 4,16% et 2,85%. La courbe des taux s'est pentifiée de part et d'autre de l'Atlantique. Au Japon, les taux longs ont continué sur leur forte tendance haussière des derniers mois, le taux 10 ans finissant le mois à 2,07%. En Europe, les spreads de crédit se sont contractés sur le mois. La performance du High Yield (indice ICE BofA HE40) atteint 0,38% sur le mois. La part I de BFT Rendement 2027 enregistre une performance mensuelle de 0,30%. Le fonds a investi dans Volkswagen International Finance NV et EDF SA et a vendu sa position sur Motel One GmbH."

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille BFT RENDEMENT 2027 et de son benchmark s'établissent à :

- Part BFT RENDEMENT 2027 - I (C) en devise EUR : 4,12%
- Part BFT RENDEMENT 2027 - I - C/D en devise EUR : -6,44%
- Part BFT RENDEMENT 2027 - P (C) en devise EUR : 3,84%
- Part BFT RENDEMENT 2027 - P - C/D en devise EUR : 3,84%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GRENKE FINANCE 7.875% 06-04-27	2 156 036,00	3 097 200,00
WEPA HYGIENPRODUKTE 2.875% 27-11-25	1 793 521,00	1 800 000,00
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	2 995 336,10	
BANCO SANTANDER SA 3.125% 19-01-27	1 401 970,00	1 400 000,00
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	2 124 472,20	675 850,00
TRAFIGURA FUNDING 3.875% 02-02-26	898 983,00	1 500 600,00
SIRIUS REAL ESTATE 1.125% 22-06-26	2 352 343,00	
BQ POSTALE 0.5% 17-06-25 EMTN	497 220,00	1 800 000,00
CIRSA FINANCE INTL SARL 4.5% 15-03-27	1 001 913,00	1 100 000,00
HERAEUS FINANCE 2.625% 09-06-27	2 088 273,00	

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 14 902 348,34**

- o Change à terme : 14 902 348,34
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	CREDIT AGRICOLE CIB J.P.MORGAN AG FRANCFORT MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion / Groupe / Adresse] : CPR Asset Management, membre du groupe Amundi, 91-93 boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion / Groupe / Adresse] : CPR Asset Management

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion / Groupe / Adresse] : CPR Asset Management, société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le N° GP01056, 91-93, boulevard Pasteur - 75015 PARIS

Le 01 octobre 2025 Modification [Contact réclamation - CODE ISIN : FR001400D3Y4] : client.servicing@cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Numéro d'agrément AMF - CODE ISIN : FR001400D3Y4] : CPR Asset Management agréée en France sous le n° GP-01056

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion / Adresse / Contact - CODE ISIN : FR001400D3Y4] : CPR Asset Management, membre du groupe Amundi, 91-93 boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15, www.cpram.com, 33 153157000

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - CODE ISIN : FR001400D3X6] : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - Adresse et contacts - CODE ISIN : FR001400D3X6] : Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com | Appelez le 33 153157000 pour de plus amples informations.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - Adresse postale - CODE ISIN : FR001400D3X6] : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - Agrément - CODE ISIN : FR001400D3X6] : CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l' AMF.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - Email réclamation - CODE ISIN : FR001400D3X6] : client.servicing@cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - Site internet - CODE ISIN : FR001400D3X6] : www.cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Adresse société de gestion - CODE ISIN : FR001400IHE9] : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

Le 01 octobre 2025 Modification [Contact réclamation - CODE ISIN : FR001400IHE9] : client.servicing@cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion / Adresse - CODE ISIN : FR001400IHE9] : CPR Asset Management, membre du groupe de sociétés Amundi. Adresse : 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15. Agrément AMF GP-01056. Site : www.cpram.com. Tel : 33 153157000.

Le 01 octobre 2025 Modification [Adresse de contact pour réclamation - CODE ISIN : FR001400D3W8] : client.servicing@cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Adresse postale pour réclamation - CODE ISIN : FR001400D3W8] : CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France

Le 01 octobre 2025 Modification [Contact téléphonique société de gestion - CODE ISIN : FR001400D3W8] : 33 153157000 *

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Le 01 octobre 2025 Modification [Nom de l'autorité de contrôle - CODE ISIN : FR001400D3W8] : AMF contrôle CPR Asset Management

Le 01 octobre 2025 Modification [Numéro d'agrément société de gestion - CODE ISIN : FR001400D3W8] : GP-01056

Le 01 octobre 2025 Modification [Site internet de la société de gestion - CODE ISIN : FR001400D3W8] : www.cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Site internet pour documentation et reporting - CODE ISIN : FR001400D3W8] : www.cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Site internet pour réclamation et informations - CODE ISIN : FR001400D3W8] : www.cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion / Adresse - CODE ISIN : FR001400D3W8] : CPR Asset Management, membre du groupe Amundi, 91-93 boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15, www.cpram.com, 33 153157000, Agrément GP-01056

Le 01 octobre 2025 Modification [Réclamation - contact - CODE ISIN : FR001400D3V0] : Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France | Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Site internet de la valeur liquidative - CODE ISIN : FR001400D3V0] : La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - CODE ISIN : FR001400D3V0] : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - adresse - CODE ISIN : FR001400D3V0] : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - agrément - CODE ISIN : FR001400D3V0] : CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - coordonnées - CODE ISIN : FR001400D3V0] : Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com | Appelez le 33 153157000 pour de plus amples informations.

Le 01 octobre 2025 Modification [Réclamation - Contact - CODE ISIN : FR001400D3U2] : Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France | Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Site internet d'information - CODE ISIN : FR001400D3U2] : La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Site internet d'information - Documentation - CODE ISIN : FR001400D3U2] : Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com.

Le 01 octobre 2025 Modification [Site internet d'information - Performance passée - CODE ISIN : FR001400D3U2] : Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Le 01 octobre 2025 Modification [Site internet d'information - Scénarios de performance - CODE ISIN : FR001400D3U2] : Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Le 01 octobre 2025 Modification [Site internet d'information - U.S. Person - CODE ISIN : FR001400D3U2] : La définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - CODE ISIN : FR001400D3U2] : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - Adresse et contact - CODE ISIN : FR001400D3U2] : Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com | Appelez le 33 153157000 pour de plus amples informations.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - Adresse postale - CODE ISIN : FR001400D3U2] : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - Agrément - CODE ISIN : FR001400D3U2] : CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - CODE ISIN : FR001400D3T4] : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - adresse - CODE ISIN : FR001400D3T4] : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur - CS 61595 - 75730 Paris Cedex 15.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - agrément - CODE ISIN : FR001400D3T4] : CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - coordonnées - CODE ISIN : FR001400D3T4] : Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com Appelez le 33 153157000 pour de plus amples informations.

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - email réclamation - CODE ISIN : FR001400D3T4] : client.servicing@cpram.com

Le 01 octobre 2025 Modification [Société de gestion - site internet - CODE ISIN : FR001400D3T4] : www.cpram.com

Informations spécifiques

Détention en OPC

La documentation juridique d'OPC prévoit qu'il peut investir jusqu'à 10% maximum de son actif en part d'OPC et/ou fonds d'investissement dans le respect des contraintes de l'OPC.

Droit de vote

Les informations et documents relatifs à la politique de vote et à l'exercice des droits de vote en Assemblée Générale des OPC de CPR Asset Management sont adressés aux actionnaires ou porteurs de parts sur simple demande écrite à l'adresse postale de la société de gestion : CPR Asset Management – 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15. Site internet : www.cpr-am.com Télécopie : 01-53-15-70-70.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la société de gestion ou par les entités de son Groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques du bilan : 3. Compléments d'information, 3.9.3. Instruments financiers du Groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos.

Gestion de la liquidité

Conformément à la réglementation européenne, la société de gestion conduit régulièrement des tests de résistance, dans des conditions normales et exceptionnelles de liquidité, qui lui permettent d'évaluer le risque de liquidité du fonds. Ces tests de résistance se caractérisent par des scénarios de manque de liquidité des actifs ou des demandes atypiques de rachat de parts.

Gestion des risques

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 7,61%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Le comité courtiers et contreparties de CPR AM est l'instance qui valide formellement la liste des intermédiaires, contreparties et brokers de recherche sélectionnés par la société de gestion. Le comité courtiers et contreparties se réunit plusieurs fois par an. Présidé par la Direction Générale de CPR AM, il rassemble le Directeur des Investissements, les Directeurs de Gestion, les représentants de la table de négociation Amundi Intermédiation, le Responsable du Service Juridique, le Responsable du Contrôle des Risques et le Responsable de la Conformité.

Le comité courtiers et contreparties a pour objet :

- d'arrêter la liste des courtiers/intermédiaires financiers ;
- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) affectés à chaque courtier ;
- de se prononcer sur la qualité des prestations des courtiers.

L'appréciation des brokers et contreparties en vue de définir ceux figurant sur la liste autorisée et les volumes maximum admis pour chacun d'entre eux, fait intervenir plusieurs équipes qui se prononcent au regard de différents critères :

- Risque de contrepartie ;
- Qualité de l'exécution des ordres ;
- Evaluation des prestations d'aide à la décision d'investissement.

Rapport relatif à la politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires

Conformément à l'article 314–75-V du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, CPR Asset Management tient à la disposition des porteurs le rapport relatif à sa politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires qui lui fournissent des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres et décrivant la politique arrêtée en la matière. Ce rapport fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Conformément à l'article 314-82 du règlement générale de l'Autorité des Marchés Financiers, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation précisant les conditions dans lesquelles CPR Asset Management a eu recours pour l'exercice clos à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres fait l'objet d'un document publié sur le site de CPR Asset Management : www.cpr-am.com.

Politique de Rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de CPR AM est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « *Directive AIFM* »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « *Directive UCITS V* »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères Investissement Responsable dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes Investissement Responsable d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 31 janvier 2025, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2024 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2025.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2025, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par CPR AM à l'ensemble de son personnel (174 bénéficiaires¹) s'est élevé à 24 973 618 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par CPR AM sur l'exercice : 15 660 843 euros, soit 63% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par CPR AM sur l'exercice : 9 312 775 euros, soit 37% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 3 470 710 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (11 bénéficiaires), 4 219 970 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (12 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2025

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans,
- Performance en fonction du risque basée sur Ratio d'Information / Ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Investissement Responsable :
 - Respecter la politique « beat the benchmark » de l'Investissement Responsable,
 - Délivrer de l'alpha tout en respectant les objectifs Investissement Responsable des fonds (basés sur le rating d'Amundi),
 - Dans le contexte des nouvelles politiques d'exclusion, désinvestir selon le calendrier, lorsqu'il y a lieu,
 - Contribuer au développement de l'offre Net Zéro

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante Investissement Responsable dans les actions commerciales
- Investissement Responsable :
 - Respect de la politique Investissement Responsable,
 - Intégration de l'Investissement Responsable dans les processus d'investissement,
 - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
 - Aptitude à concilier la combinaison rendement et Investissement Responsable (rendement / risque ajusté de l'Investissement Responsable),
 - Intégration de la composante Investissement Responsable dans l'engagement des clients.

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment pour les produits Investissement Responsable
- Revenus
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Investissement Responsable :
 - Nombre d'actions commerciales par an, et capacité à présenter l'offre Investissement Responsable, notamment en matière de prospection,
 - Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net Zéro

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation / développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Investissement Responsable :
 - Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques, l'expertise et les solutions Investissement Responsable d'Amundi,
 - Capacité à promouvoir et diffuser les connaissances sur l'Investissement Responsable en interne et en externe,
 - Accompagnement des clients dans le nouveau contexte SFDR.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

- CPR AM produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 17 000 entreprises dans le monde², selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, CPR AM a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité³. Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour les produits passifs, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG⁴ :

- Pour les produits passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion de CPR AM.
- Pour les produits passifs non ESG : Le devoir et l'obligation réglementaire en matière de gestion passive consistent à répliquer le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille doit respecter l'objectif contractuel de délivrer une exposition passive conforme à l'indice répliqué. Les fonds indiciels/ETF de CPR AM répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent donc pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation. Toutefois, pour les titres exclus de l'univers d'investissement actif de CPR AM, en raison de l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion, mais qui peuvent être présents dans des fonds passifs non ESG, CPR AM a renforcé son processus d'engagement et ses actions de vote qui peuvent conduire à un vote contre la décharge du conseil d'administration ou de la direction, ou contre la réélection du président et de certains administrateurs.

Pour les fonds à formule, l'application des Normes Minimales et de la Politique d'Exclusion diffère également selon leur qualification ESG ou non ESG :

Les fonds à formule ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion de CPR AM.

Les fonds à formule non ESG n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles réglementaires⁵.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁶,
- armes chimiques et biologiques⁷,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁸.

² Sources CPR AM Décembre 2025

³ Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable de CPR AM disponible sur le site www.amundi.fr

⁴ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion de CPR AM veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable de CPR AM

⁵ Veuillez-vous référer au champ d'application de la politique d'exclusion présentée annexe 9.1.

⁶ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁷ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁸ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁹,
- pétrole, gaz et combustibles consommables¹⁰
- tabac

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

CPR AM a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, CPR AM a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

CPR AM exclut :

- Les entreprises minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique avec un statut autorisé et qui sont en phase de construction.
- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction de charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, avec une trajectoire de transition insuffisante¹¹.

• Pétrole, gaz et combustibles consommables

Une exclusion peut être appliquée si la due diligence effectuée conclut que l'émetteur dépasse significativement la trajectoire d'intensité carbone opérationnelle, sans mesure corrective crédible.

Plus précisément, cela s'applique aux :

Entreprises dont l'intensité carbone opérationnelle est incompatible avec la trajectoire de réduction moyenne globale fixée par le scénario NZE de l'AIE, soit une réduction de 50 % d'ici 2030, à la date d'application (sur la base d'une réduction linéaire moyenne).

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non-conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. CPR AM applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

CPR AM exclut les entreprises dont l'activité liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% de leur chiffre d'affaires. Cela concerne les sables bitumineux, les schistes bitumineux (gisements riches en kérogène), le pétrole de schiste, le gaz de schiste, les gisements de charbon et le méthane de houille.

⁹ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

¹⁰ Tels que définis par la classification GICS® (Global Industry Classification Standard)

¹¹ CPR AM effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

- Tabac

CPR AM pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles CPR AM applique une gestion discrétionnaire.

CPR AM exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5 %), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

- Armes à uranium appauvri

Les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, CPR AM exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri.

Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles CPR AM a toute discrétion.

- Armement nucléaire

CPR AM limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

CPR AM exclut les émetteurs qui remplissent au moins une des conditions suivantes :

- Emetteurs impliqués dans la production, la vente ou au stockage d'armes nucléaires des états n'ayant pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou des états signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN ;
- Emetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires ;
- Emetteurs qui réalisent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires de la production ou la vente d'armes nucléaires, à l'exception des revenus provenant de composants à double usage ainsi que des plateformes de lancement.

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

BFT RENDEMENT 2027
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
CPR ASSET MANAGEMENT
91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement BFT RENDEMENT 2027 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

BFT RENDEMENT 2027

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa



2026.07.01 16:14:19 +02:00

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Comptes annuels

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)	997 096,55	
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	997 096,55	
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)	196 074 294,03	110 310 286,68
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	196 074 294,03	110 310 286,68
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	2 036,74	34 271,44
OPCVM		34 271,44
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	2 036,74	
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	197 073 427,32	110 344 558,12
Créances et comptes d'ajustement actifs	67 759,27	347 842,21
Comptes financiers	971 917,35	1 544 829,29
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 039 676,62	1 892 671,50
Total de l'actif I+II	198 113 103,94	112 237 229,62

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	190 507 384,13	105 438 110,95
Report à nouveau sur revenu net	69,30	64,04
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		12,95
Résultat net de l'exercice	7 365 542,61	5 801 236,05
Capitaux propres I	197 872 996,04	111 239 423,99
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	197 872 996,04	111 239 423,99
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)	90 896,01	479 226,95
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	90 896,01	479 226,95
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	149 211,89	498 698,15
Concours bancaires		19 880,53
Sous-total autres passifs IV	149 211,89	518 578,68
Total Passifs : I+II+III+IV	198 113 103,94	112 237 229,62

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	5 585,61	
Produits sur obligations	8 319 541,41	4 384 213,35
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	25 745,57	33 202,07
Sous-total produits sur opérations financières	8 350 872,59	4 417 415,42
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières	-6 823,24	-5 114,85
Sous-total charges sur opérations financières	-6 823,24	-5 114,85
Total revenus financiers nets (A)	8 344 049,35	4 412 300,57
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 170 702,83	-501 583,78
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges		
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-1 170 702,83	-501 583,78
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	7 173 346,52	3 910 716,79
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 510 974,44	2 048 334,80
Sous-total revenus nets I = (C+D)	8 684 320,96	5 959 051,59
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	74 076,74	-198 598,52
Frais de transactions externes et frais de cession	-121 045,65	-44 091,75
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	-46 968,91	-242 690,27
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-116 075,83	-635 718,90
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	-163 044,74	-878 409,17

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 089 270,55	820 248,96
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	85,39	-80,27
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-1 089 185,16	820 168,69
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-66 548,45	-99 575,06
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-1 155 733,61	720 593,63
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	7 365 542,61	5 801 236,05

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Annexes aux comptes annuels

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du fonds est de réaliser sur l'horizon de placement du portefeuille, une performance nette annualisée :

- pour la part I : l'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).
- pour la part P : l'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,00% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).
- pour la part R : l'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).
- pour la part N : l'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,60% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

A1b. Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	28 385 955,37	111 239 423,99	197 872 996,04
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C en EUR			
Actif net	16 331 711,12	17 972 423,87	33 603 964,31
Nombre de titres	14 956,744	15 546,661	27 917,409
Valeur liquidative unitaire	1 091,9295	1 156,0311	1 203,6920
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	4,48	-9,10	-0,99
Capitalisation unitaire sur revenu	56,32	64,31	55,70
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D en EUR			
Actif net	369 041,98	380 805,46	407 160,74
Nombre de titres	350,000	350,000	400,000
Valeur liquidative unitaire	1 054,4056	1 088,0156	1 017,9018
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,82		
Plus et moins-values nettes unitaire non distribuées	0,01		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-8,76	0,33
Distribution unitaire sur revenu	26,11	60,99	
Crédit d'impôt unitaire (1)			(1)
Capitalisation unitaire sur revenu			23,25
Part BFT RENDEMENT 2027 N-C en EUR			
Actif net			1 006 664,56
Nombre de titres			10,000
Valeur liquidative unitaire			100 666,4560
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			-267,74
Capitalisation unitaire sur revenu			1 202,35
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C en EUR			
Actif net	11 679 641,53	91 921 351,94	161 257 875,48
Nombre de titres	107 152,99	798 685,41	1 349 299,35
Valeur liquidative unitaire	108,9996	115,0908	119,5123
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	0,44	-0,90	-0,09
Capitalisation unitaire sur revenu	5,19	6,11	5,22
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D en EUR			
Actif net	5 560,74	964 842,72	1 025 530,02
Nombre de titres	51,00	8 823,70	9 541,79
Valeur liquidative unitaire	109,0341	109,3467	107,4777
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes	0,44		
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes		-0,90	-0,12
Distribution unitaire sur revenu	5,07	5,90	
Crédit d'impôt unitaire (1)			(1)
Capitalisation unitaire sur revenu			4,75

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C en EUR			
Actif net			476 285,71
Nombre de titres			4 607,55
Valeur liquidative unitaire			103,3707
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			0,45
Capitalisation unitaire sur revenu			3,36
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C/D en EUR			
Actif net			95 515,22
Nombre de titres			926,46
Valeur liquidative unitaire			103,0969
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes			0,02
Capitalisation unitaire sur revenu			3,02

(1) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.

Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation.

Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transaction.

Une partie des frais de gestion peut être rétrocédée aux commercialisateurs avec lesquels la société de gestion a conclu des accords de commercialisation. Il s'agit de commercialisateurs appartenant ou non au même groupe que la société de gestion. Ces commissions sont calculées sur la base d'un pourcentage des frais de gestion financière et sont facturées à la société de gestion. Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc ...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

	Frais facturés à l'OPC	Assiette	Taux barème
P1	Frais de gestion financière	Actif net	P - C : 0,780% TTC maximum l'an I - C/D : 0,500% TTC maximum l'an R - C/D : 0,480% TTC maximum l'an P - C/D : 0,780% TTC maximum l'an R - C : 0,480% TTC maximum l'an I - C : 0,500% TTC maximum l'an N - C : 0,200% TTC maximum l'an
P2	Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	P - C : 0,12% TTC I - C/D : 0,10% TTC R - C/D : 0,12% TTC P - C/D : 0,12% TTC R - C : 0,12% TTC I - C : 0,10% TTC N - C : 0,10% TTC
P3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Non significatif
P4	Commission de mouvement	Néant	Néant
P5	Commission de surperformance	Actif net	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Peuvent s'ajouter aux frais facturés à l'OPC et affichés ci-dessus, les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC.

Les frais de fonctionnement et de gestion sont directement imputés au compte de résultat de l'OPC.

Liste des frais de fonctionnement et autres services

- Frais et coûts d'enregistrement et de référencement
- Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs ...)
- Frais et coûts des données
- Frais de commissariat aux comptes
- Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte
- Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable
- Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC
- Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales ...)
- Frais et coûts opérationnels
- Frais et coûts liés à la connaissance client

Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Coûts et frais opérationnels des opérations de prêts de titres et de mises en pension

Les revenus provenant des opérations de prêts de titres bénéficient au FCP, déduction faite des coûts opérationnels liés au traitement de ces opérations, lesquels sont engagés par l'agent de prêt de titres, Amundi Intermédiation, auquel la société de gestion a recours. Ces coûts n'excéderont pas 35% des revenus générés par lesdites opérations. La réalisation de ces opérations par Amundi Intermédiation, une société appartenant au même groupe que la société de gestion, génère un potentiel risque de conflit d'intérêts.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs présents dans l'OPC, la Société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les parts confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs présents dans le fonds.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus à minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C/D	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT RENDEMENT 2027 N-C	Capitalisation	Capitalisation
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	111 239 423,99	28 385 955,37
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	98 271 100,18	91 891 864,45
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-17 621 288,17	-13 476 949,93
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	7 173 346,52	3 910 716,79
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-46 968,91	-242 690,27
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-1 089 185,16	820 168,69
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-53 432,41	-46 142,70
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		-3 498,41
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	197 872 996,04	111 239 423,99

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En parts	En montant
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	18 924,927	22 361 238,32
Parts rachetées durant l'exercice	-6 554,179	-7 778 218,84
Solde net des souscriptions/rachats	12 370,748	14 583 019,48
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	27 917,409	
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	400,000	402 179,94
Parts rachetées durant l'exercice	-350,000	-384 571,50
Solde net des souscriptions/rachats	50,000	17 608,44
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	400,000	
Part BFT RENDEMENT 2027 N-C		
Parts souscrites durant l'exercice	10,000	1 000 000,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	10,000	1 000 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10,000	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	629 729,78	73 745 897,37
Parts rachetées durant l'exercice	-79 115,84	-9 342 873,46
Solde net des souscriptions/rachats	550 613,94	64 403 023,91
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 349 299,35	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	1 816,11	192 744,88
Parts rachetées durant l'exercice	-1 098,02	-115 624,37
Solde net des souscriptions/rachats	718,09	77 120,51
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	9 541,79	
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	4 607,55	474 912,93
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	4 607,55	474 912,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 607,55	
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	926,46	94 126,74
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	926,46	94 126,74
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	926,46	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT RENDEMENT 2027 N-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
BFT RENDEMENT 2027 I-C FR001400D3Y4	Capitalisation	Capitalisation	EUR	33 603 964,31	27 917,409	1 203,6920
BFT RENDEMENT 2027 I-C/D FR001400D3X6	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	407 160,74	400,000	1 017,9018
BFT RENDEMENT 2027 N-C FR001400IHE9	Capitalisation	Capitalisation	EUR	1 006 664,56	10,000	100 666,4560
BFT RENDEMENT 2027 P-C FR001400D3W8	Capitalisation	Capitalisation	EUR	161 257 875,48	1 349 299,35	119,5123
BFT RENDEMENT 2027 P-C/D FR001400D3V0	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	1 025 530,02	9 541,79	107,4777
BFT RENDEMENT 2027 R-C FR001400D3U2	Capitalisation	Capitalisation	EUR	476 285,71	4 607,55	103,3707
BFT RENDEMENT 2027 R-C/D FR001400D3T4	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	Capitalisation et/ou Distribution, par décision de la société de gestion	EUR	95 515,22	926,46	103,0969

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées						
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total						

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
ITALIE	997,10			997,10	997,10	
Total	997,10			997,10	997,10	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations	196 074,29	177 379,05	18 695,24		
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	971,92				971,92
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total		177 379,05	18 695,24		971,92

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	]3 - 6 mois] (*) +/-	]6 - 12 mois] (*) +/-	]1 - 3 ans] (*) +/-	]3 - 5 ans] (*) +/-	]5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations	8 002,92	6 702,80	15 165,25	132 580,32	10 755,41	8 017,30	14 850,29
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	971,92						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	8 974,84	6 702,80	15 165,25	132 580,32	10 755,41	8 017,30	14 850,29

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées					
Obligations et valeurs assimilées	13 536,27				
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances					
Comptes financiers	18,75				
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir	936,61				
Devises à livrer	-14 049,13				
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	442,50				

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions		997,10	
Obligations et valeurs assimilées	95 114,67	99 209,75	1 749,87
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net	95 114,67	100 206,85	1 749,87

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
CREDIT AGRICOLE CIB	50,00	
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
MORGAN STANLEY EUROPE SE - FRANKFURT		1,21
J.P.MORGAN AG FRANCFORT		6,29
CREDIT AGRICOLE CIB		83,39
Dettes		
Collatéral espèces		

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Coupons et dividendes en espèces	17 759,27
	Collatéraux	50 000,00
Total des créances		67 759,27
Dettes		
	Frais de gestion fixe	127 943,30
	Autres dettes	21 268,59
Total des dettes		149 211,89
Total des créances et des dettes		-81 452,62

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	129 538,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 158,29
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT RENDEMENT 2027 N-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	378,96
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 031 500,42
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,77
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	7 644,92
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,77
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	225,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Rétrocessions des frais de gestion	
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	256,25
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,57
Rétrocessions des frais de gestion	

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Engagements de financement reçus mais non encore tirés Engagements de financement donnés mais non encore tirés Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			2 036,74
	FR001400D831	BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMAT Z-C	2 036,74
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			2 036,74

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	8 684 320,96	5 959 051,59
Revenus de l'exercice à affecter Report à nouveau	8 684 320,96 69,30	5 959 051,59 64,04
Sommes distribuables au titre du revenu net	8 684 390,26	5 959 115,63

Part BFT RENDEMENT 2027 I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	1 555 023,07	999 940,33
Revenus de l'exercice à affecter (**) Report à nouveau	1 555 023,07	999 940,33
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 555 023,07	999 940,33
Affectation : Distribution Report à nouveau du revenu de l'exercice Capitalisation	 1 555 023,07	 999 940,33
Total	1 555 023,07	999 940,33
* Information relative aux acomptes versés Montant unitaire Crédits d'impôt totaux Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution Nombre de parts Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	9 300,16	21 346,71
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	9 300,16	21 346,71
Report à nouveau		1,78
Sommes distribuables au titre du revenu net	9 300,16	21 348,49
Affectation :		
Distribution		21 346,50
Report à nouveau du revenu de l'exercice		1,99
Capitalisation	9 300,16	
Total	9 300,16	21 348,49
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		350,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		60,99
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part BFT RENDEMENT 2027 P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	7 044 329,89	4 885 702,90
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	7 044 329,89	4 885 702,90
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	7 044 329,89	4 885 702,90
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	7 044 329,89	4 885 702,90
Total	7 044 329,89	4 885 702,90
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	45 331,12	52 061,65
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	45 331,12	52 061,65
Report à nouveau	69,30	62,26
Sommes distribuables au titre du revenu net	45 400,42	52 123,91
Affectation :		
Distribution		52 059,83
Report à nouveau du revenu de l'exercice		64,08
Capitalisation	45 400,42	
Total	45 400,42	52 123,91
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		8 823,70
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		5,90
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part BFT RENDEMENT 2027 N-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	12 023,51	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	12 023,51	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	12 023,51	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	12 023,51	
Total	12 023,51	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Part BFT RENDEMENT 2027 R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	15 514,32	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	15 514,32	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	15 514,32	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	15 514,32	
Total	15 514,32	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Part BFT RENDEMENT 2027 R-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	2 798,89	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 798,89	
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 798,89	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	2 798,89	
Total	2 798,89	
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-163 044,74	-878 409,17
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	-163 044,74	-878 409,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		12,95
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-163 044,74	-878 396,22

Part BFT RENDEMENT 2027 I-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-27 804,48	-141 549,34
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-27 804,48	-141 549,34
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-27 804,48	-141 549,34
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-27 804,48	-141 549,34
Total	-27 804,48	-141 549,34
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	132,67	-3 072,63
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	132,67	-3 072,63
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		4,33
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	132,67	-3 068,30
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	132,67	-3 068,30
Total	132,67	-3 068,30
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part BFT RENDEMENT 2027 P-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-133 664,78	-725 792,88
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-133 664,78	-725 792,88
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-133 664,78	-725 792,88
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-133 664,78	-725 792,88
Total	-133 664,78	-725 792,88
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-1 145,76	-7 994,32
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-1 145,76	-7 994,32
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		8,62
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-1 145,76	-7 985,70
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-1 145,76	-7 985,70
Total	-1 145,76	-7 985,70
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part BFT RENDEMENT 2027 N-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-2 677,49	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-2 677,49	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-2 677,49	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	-2 677,49	
Total	-2 677,49	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Part BFT RENDEMENT 2027 R-C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 095,65	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 095,65	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 095,65	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	2 095,65	
Total	2 095,65	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Part BFT RENDEMENT 2027 R-C/D

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	19,45	
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	19,45	
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	19,45	
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	19,45	
Total	19,45	
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS			997 096,55	0,50
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé			997 096,55	0,50
Banques commerciales			997 096,55	0,50
UNICREDIT 3.875% PERP EMTN	EUR	1 000 000	997 096,55	0,50
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			196 074 294,03	99,10
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			196 074 294,03	99,10
Assurance			5 024 661,12	2,54
ALLIANZ SE 3.2% PERP	USD	2 000 000	1 641 810,19	0,83
GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES 6.0% 23-01-27	EUR	1 200 000	1 307 517,63	0,66
MUTUELLE ASSUR DES COMMERC ET IND FR 0.625% 21-06-27	EUR	1 700 000	1 651 112,16	0,84
ROTHESAY LIFE 4.875% PERP	USD	500 000	424 221,14	0,21
Automobiles			5 037 918,97	2,55
General Motors Financial Co Inc 4.5% 22-11-27	EUR	400 000	415 168,86	0,21
GENERAL MOTORS FINANCIAL FIX PERP	USD	600 000	514 277,44	0,26
JAGUAR LAND ROVER AUTOMOTIVE 4.5% 15-01-26	EUR	400 000	408 292,06	0,21
NISSAN MOTOR 2.652% 17-03-26	EUR	500 000	510 106,94	0,26
RENAULT 2.0% 28-09-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 501 431,97	0,75
STELLANTIS NV 0.625% 30-03-27	EUR	600 000	587 104,39	0,30
VOLVO CAR AB 2.5% 07-10-27	EUR	1 100 000	1 101 537,31	0,56
Banques commerciales			37 312 338,80	18,86
ALPHA BANK AE 7.5% 16-06-27	EUR	300 000	319 296,46	0,16
Banca Comerciala Romana 7.625% 19-05-27	EUR	2 100 000	2 244 693,88	1,13
BANK MILLENNIUM 9.875% 18-09-27	EUR	500 000	539 738,59	0,27
BNP PARIBAS 5.125% PERP	USD	800 000	674 360,30	0,34
BQ POSTALE 3.875% PERP	EUR	400 000	401 991,06	0,20
CMZB FRANCFORT 3.0% 14-09-27	EUR	100 000	101 382,63	0,05
DEUTSCHE BK 4.625% PERP	EUR	400 000	409 551,38	0,21
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 0.1% 02-02-26	EUR	2 000 000	1 997 304,31	1,01
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 4.375% 28-08-26	EUR	1 200 000	1 227 347,82	0,62
DE VOLKSBANK NV 2.375% 04-05-27	EUR	900 000	913 571,04	0,46
FORD MOTOR CREDIT 4.867% 03-08-27	EUR	3 600 000	3 781 976,03	1,91
HAMBURG COMMERCIAL BANK AG E 4.875% 30-03-27	EUR	1 100 000	1 171 440,04	0,59
IBERCAJA 5.625% 07-06-27	EUR	400 000	418 376,41	0,21
ILLIMITY BANK 5.75% 31-05-27	EUR	900 000	966 660,89	0,49
ING GROEP NV 3.875% PERP	USD	2 000 000	1 662 764,18	0,84
INTE E3R+4.05% 29-06-27	EUR	1 500 000	1 576 822,68	0,80
JYSKE BANK DNK 5.5% 16-11-27	EUR	200 000	206 617,69	0,10
KUTXABANK 0.5% 14-10-27	EUR	100 000	98 627,78	0,05
MBANK 8.375% 11-09-27	EUR	1 200 000	1 278 332,85	0,65

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MBH BANK 8.625% 19-10-27 EMTN	EUR	2 100 000	2 232 476,74	1,13
NCG BAN 0.5% 08-09-27 EMTN	EUR	800 000	790 313,26	0,40
Nova Ljubljanska banka dd 7.125% 27-06-27	EUR	900 000	953 909,73	0,48
PIRAEUS BANK 8.25% 28-01-27	EUR	300 000	325 053,20	0,16
PKO Bank Polski 3.875% 12-09-27	EUR	1 800 000	1 834 691,75	0,93
RAIFFEISEN BANK 7.0% 12-10-27	EUR	2 500 000	2 620 516,70	1,32
RAIFFEISENBANK AUSTRIA DD 7.875% 05-06-27	EUR	200 000	213 694,70	0,11
RCI BANQUE 4.5% 06-04-27 EMTN	EUR	600 000	630 851,63	0,32
SG 9.375% PERP	USD	1 400 000	1 285 652,62	0,65
UNICAJA BANCO SA E 4.875% PERP	EUR	400 000	405 955,52	0,21
UNICAJA BANCO SA E 7.25% 15-11-27	EUR	500 000	524 810,72	0,27
UNICREDIT 4.45% PERP EMTN	EUR	800 000	806 685,43	0,41
UNICREDIT 5.85% 15-11-27 EMTN	EUR	150 000	155 498,32	0,08
VGP 1.625% 17-01-27	EUR	900 000	904 710,98	0,46
VOLKSBANK WIEN AG EUAR05+2.55% 06-10-27	EUR	3 500 000	3 636 661,48	1,84
Biens de consommation durables			1 378 145,94	0,70
NE PROPERTY BV 3.375% 14-07-27	EUR	219 000	224 242,07	0,11
WHR 1.1 11/09/27	EUR	1 200 000	1 153 903,87	0,59
Biotechnologie			818 656,77	0,41
GRIFOLS 2.25% 15-11-27	EUR	500 000	499 274,23	0,25
GRIFOLS 7.125% 01-05-30	EUR	300 000	319 382,54	0,16
Boissons			1 464 065,98	0,74
DAVIDE CAMPARI MILANO 1.25% 06-10-27	EUR	1 500 000	1 464 065,98	0,74
Compagnies aériennes			2 250 670,32	1,14
DEUTSCHE LUFTHANSA AG 2.875% 16-05-27	EUR	1 600 000	1 633 483,88	0,83
GRUPO AEROMEXICO SAB DE CV 8.625% 15-11-31	USD	700 000	617 186,44	0,31
Composants automobiles			8 579 018,79	4,34
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	1 661 000	1 661 806,81	0,84
FORVIA 5.5% 15-06-31	EUR	400 000	415 855,98	0,21
HELLA GMBH COKGAA 0.5% 26-01-27	EUR	1 700 000	1 667 143,87	0,84
IHO VERWALTUNGS 6.75% 15-11-29	EUR	200 000	213 765,31	0,11
IHO VERWALTUNGS 7.0% 15-11-31	EUR	400 000	436 861,63	0,22
IHO VERWALTUNGS AUTRE R+0.0% 15-05-28	EUR	500 000	529 207,20	0,27
SCHAEFFLER AG 2.875% 26-03-27	EUR	1 000 000	1 024 844,50	0,52
SCHAEFFLER AG 4.5% 14-08-26	EUR	800 000	822 584,94	0,42
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	1 700 000	1 806 948,55	0,91
Construction et ingénierie			888 903,14	0,45
KINDER MORGAN 2.25% 16-03-27	EUR	500 000	508 127,31	0,26
STYROLUTION GROUP 2.25% 16-01-27	EUR	400 000	380 775,83	0,19
Crédit à la consommation			329 183,84	0,17
ENCORE CAPITAL GROUP E3R+4.25% 15-01-28	EUR	400 000	329 183,84	0,17

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			2 247 195,83	1,14
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	600 000	646 707,94	0,33
TEREOS FINANCE GROUPE I 4.75% 30-04-27	EUR	1 400 000	1 410 647,06	0,71
TEREOS FINANCE GROUPE I 5.75% 30-04-31	EUR	200 000	189 840,83	0,10
Distribution spécialisée			2 180 973,81	1,10
GOLDEN GOOSE E3R+3.75% 15-05-31	EUR	200 000	203 988,76	0,10
NATL GRID NORTH AMERICA 4.151% 12-09-27	EUR	300 000	311 588,55	0,16
SUDZUCKER AKTIENGESELLSCHAFT 5.125% 31-10-27	EUR	1 600 000	1 665 396,50	0,84
Electricité			4 773 563,12	2,41
AUSN SER 1.5% 26-02-27 EMTN	EUR	200 000	200 435,55	0,10
EDF 2.625% PERP	EUR	2 000 000	1 986 227,09	1,01
EDF 3.75% 05-06-27 EMTN	EUR	500 000	519 663,16	0,26
LIETUVOS ENERGIJA UAB 2.0% 14-07-27	EUR	600 000	599 860,77	0,30
ORANO 5.375% 15-05-27 EMTN	EUR	1 100 000	1 171 478,25	0,59
SSE 1.375% 04-09-27 EMTN	EUR	300 000	295 898,30	0,15
Equipement et services pour l'énergie			406 564,53	0,21
JOHNSON NTROLS INTL PLC TY 0.375% 15-09-27	EUR	200 000	193 080,41	0,10
OEG FINANCE 7.25% 27-09-29	EUR	200 000	213 484,12	0,11
Equipements de communication			409 912,09	0,21
PPF ARENA 1 BV 3.125% 27-03-26	EUR	400 000	409 912,09	0,21
Equipements électriques			1 017 123,12	0,51
BELDEN 3.375% 15-07-27	EUR	1 000 000	1 017 123,12	0,51
Equipements et instruments électroniques			1 439 561,73	0,73
EUTELT 2.25% 13-07-27	EUR	1 000 000	1 002 959,27	0,51
EUTELT 9.75% 13-04-29	EUR	400 000	436 602,46	0,22
Finances			698 951,64	0,35
HAMMERSON IRELAND FINANCE DAC 1.75% 03-06-27	EUR	700 000	698 951,64	0,35
Gaz			2 915 504,05	1,47
APT PIPE 2.0% 22-03-27	EUR	800 000	807 554,66	0,41
CE ENERGY AS 1.698% 30-07-26	EUR	1 100 000	1 101 861,23	0,55
SNAM 0.875% 25-10-26 EMTN	EUR	200 000	198 096,79	0,10
SNAM 3.375% 05-12-26 EMTN	EUR	800 000	807 991,37	0,41
Gestion et promotion immobilière			2 723 612,65	1,38
ACCORINVEST GROUP E3R+3.75% 15-05-32	EUR	300 000	306 319,36	0,15
CPI PROPERTY GROUP 2.875% 23-04-27	EUR	1 500 000	1 519 495,84	0,78
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.125% 21-01-26	EUR	100 000	101 003,54	0,05
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.375% 03-03-27	EUR	800 000	796 793,91	0,40
Gestion immobilière et développement			9 091 292,97	4,59
AROUNDTOWN 0.0% 16-07-26 EMTN	EUR	600 000	591 456,99	0,30

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AROWNTOWN 0.375% 15-04-27	EUR	3 100 000	3 014 792,89	1,52
CTP NV 0.625% 27-09-26 EMTN	EUR	802 000	792 292,46	0,40
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% 22-02-27	EUR	800 000	800 837,84	0,40
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% PERP	EUR	500 000	497 683,35	0,25
SIRIUS REAL ESTATE 1.125% 22-06-26	EUR	3 400 000	3 394 229,44	1,72
Grands magasins et autres			1 642 555,03	0,83
RAKUTEN GROUP 11.25% 15-02-27	USD	1 100 000	1 042 071,14	0,53
RAKUTEN GROUP 4.25% PERP	EUR	600 000	600 483,89	0,30
Hôtels, restaurants et loisirs			3 678 542,55	1,86
ALLWYN ENTERTAINMENT FINANCING UK 7.25% 30-04-30	EUR	400 000	390 997,63	0,20
FOOD SERVICE PROJECT SL 5.5% 21-01-27	EUR	1 600 000	1 644 115,02	0,83
LHMC FINCO 2 SARL FIX 15-05-30	EUR	419 062	441 444,51	0,22
ONE HOTELS 7.75% 02-04-31	EUR	400 000	389 271,33	0,20
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	600 000	601 537,54	0,30
TUI AG 5.875% 15-03-29	EUR	200 000	211 176,52	0,11
Infrastructure de transports			1 399 776,15	0,71
AZZURRA AEROPORTI 2.625% 30-05-27	EUR	1 400 000	1 399 776,15	0,71
Logiciels			1 104 616,31	0,56
METSO OUTOTEC OYJ 4.875% 07-12-27	EUR	100 000	103 848,64	0,05
NEXI 1.625% 30-04-26	EUR	1 000 000	1 000 767,67	0,51
Machines			1 296 001,91	0,65
BENTELER INTL 7.25% 15-06-31	EUR	1 200 000	1 296 001,91	0,65
Marchés de capitaux			15 628 075,95	7,90
AKTSIASELTS LUMINOR BANK 7.75% 08-06-27	EUR	1 000 000	1 066 471,10	0,54
BANCO NTANDER 4.125% PERP	EUR	1 000 000	1 005 548,12	0,51
BANK OF MONTREAL E3R+0.47% 12-04-27	EUR	400 000	403 004,65	0,20
CDP RETI 5.875% 25-10-27	EUR	800 000	848 435,28	0,43
CESKA SPORITELNA AS 5.943% 29-06-27	EUR	800 000	837 230,75	0,42
DXC CAPITAL FUNDING 0.45% 15-09-27	EUR	900 000	866 835,37	0,44
EG GLOBAL FINANCE 11.0% 30-11-28	EUR	200 000	219 069,00	0,11
GOLD SACH GR E3R+1.0% 23-09-27	EUR	100 000	100 644,43	0,05
GOLDSTORY SAS E3R+4.0% 01-02-30	EUR	500 000	512 513,40	0,26
ICELAND BOND E3R+5.5% 15-12-27	EUR	600 000	613 570,82	0,31
MEDIOBANCABCA CREDITO FINANZ 2.9% 28-09-27	EUR	1 400 000	1 414 168,30	0,71
OTP BANK 6.125% 05-10-27 EMTN	EUR	1 400 000	1 457 800,20	0,74
PERSHING SQUARE 1.375% 01-10-27	EUR	1 000 000	978 326,14	0,49
PLT VII FINANCE SA RL E3R+3.5% 15-06-31	EUR	400 000	404 547,96	0,20
QPARK HOLDING I BV 2.0% 01-03-27	EUR	1 300 000	1 303 314,57	0,66
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	500 000	548 785,90	0,28
UNITED GROUP BV E3R+4.25% 01-02-29	EUR	200 000	203 438,68	0,10
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV 3.875% PERP	EUR	900 000	922 388,04	0,47

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	EUR	1 900 000	1 921 983,24	0,98
Matériaux de construction			604 939,07	0,31
CEMEX SAB DE CV 3.125% 19-03-26	EUR	600 000	604 939,07	0,31
Media			1 249 661,72	0,63
SES SOCIETE EUROPEAN DES TELLITES 0.875% 04-11-27	EUR	1 300 000	1 249 661,72	0,63
Médias			1 203 154,73	0,61
BRITISH 2.5% 15-09-26 EMTN	EUR	700 000	705 805,70	0,36
VIACOM FIX 28-02-57	USD	400 000	315 717,97	0,16
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	200 000	181 631,06	0,09
Médias et services interactifs			342 129,00	0,17
WARNERMEDIA HOLDINGS INCORPORATION 3.755% 15-03-27	USD	400 000	342 129,00	0,17
Métaux et minerais			618 026,66	0,31
MINERAL RESOURCES LRD 8.0% 01-11-27	USD	700 000	618 026,66	0,31
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			204 223,30	0,10
EUROFINS SCIENTIFIC SE 3.75% 17-07-26	EUR	200 000	204 223,30	0,10
Papier et industrie du bois			218 210,26	0,11
PROGROUP AG 5.125% 15-04-29	EUR	210 000	218 210,26	0,11
Pétrole et gaz			1 680 357,45	0,85
EUSTREAM AS 1.625% 25-06-27	EUR	1 700 000	1 680 357,45	0,85
Produits alimentaires			1 629 921,49	0,82
CANPACK SA EASTERN PA LAND INVEST HLDG 2.375% 01-11-27	EUR	1 200 000	1 191 348,33	0,60
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	420 000	438 573,16	0,22
Produits chimiques			4 678 014,71	2,36
CELANESE US HOLDINGS LLC 2.125% 01-03-27	EUR	500 000	504 309,53	0,25
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	690 000	749 309,08	0,38
IMCD NV 2.125% 31-03-27	EUR	600 000	605 345,90	0,31
LANXESS AG 0.0% 08-09-27 EMTN	EUR	300 000	286 087,42	0,14
LINDE PUBLIC LIMITED COMPANY 0.0% 30-09-26	EUR	100 000	98 293,54	0,05
MAXAM PRILL SARL 6.0% 15-07-30	EUR	500 000	513 170,04	0,26
NOVA CHEMICALS 5.25% 01-06-27	USD	700 000	602 860,96	0,30
SASOL FINANCING USA LLC 4.375% 18-09-26	USD	1 100 000	943 561,79	0,48
SYNTHOS 2.5% 07-06-28	EUR	400 000	375 076,45	0,19
Produits pharmaceutiques			2 229 425,32	1,13
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15-05-30	EUR	300 000	314 763,15	0,16
COTY 3.875% 15-04-26	EUR	600 000	216 247,40	0,11
DUFRIY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	1 700 000	1 698 414,77	0,86
Services aux collectivités			2 218 465,76	1,12
HERA 0.875% 05-07-27 EMTN	EUR	400 000	392 430,71	0,20
LIONPOLARIS LUX 4 E3R+3.625% 01-07-29	EUR	300 000	303 928,23	0,15

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROMANIAN GOVERNMENT INTL BOND 2.375% 19-04-27	EUR	1 500 000	1 522 106,82	0,77
Services aux entreprises			7 318 193,95	3,70
AUCHAN 3.25% 23-07-27 EMTN	EUR	2 100 000	2 128 039,76	1,07
BABCOCK INTL GROUP 1.375% 13-09-27	EUR	1 300 000	1 279 737,17	0,65
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	270 000	283 800,55	0,14
ELIOR GROUP SCA 5.625% 15-03-30	EUR	340 000	358 871,38	0,18
LA POSTE 0.625% 21-10-26 EMTN	EUR	1 300 000	1 283 930,36	0,65
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	1 300 000	196 148,02	0,10
MAHLESTIFTUNG 6.5% 02-05-31	EUR	1 100 000	1 158 199,74	0,59
SECURITAS TREASURY IRELAND DAC 4.25% 04-04-27	EUR	600 000	629 466,97	0,32
Services aux professionnels			308 972,75	0,16
MANPOWER 3.5% 30-06-27	EUR	300 000	308 972,75	0,16
Services clientèle divers			3 521 972,26	1,78
ARVAL SERVICE LEASE SAFRANCE COMPANY 4.75% 22-05-27	EUR	600 000	632 894,45	0,32
AYVENS 3.875% 22-02-27	EUR	600 000	629 251,93	0,32
AYVENS 4.25% 18-01-27 EMTN	EUR	400 000	423 765,19	0,21
BOELS TOPHOLDING BV 6.25% 15-02-29	EUR	200 000	211 368,36	0,11
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	450 000	456 744,61	0,23
LEASYS 4.625% 16-02-27 EMTN	EUR	1 100 000	1 167 947,72	0,59
Services de télécommunication diversifiés			5 736 362,33	2,90
BRITEL 2 3/4 08/30/27	EUR	400 000	405 191,09	0,20
ILIAD 5.375% 14-06-27	EUR	1 500 000	1 591 958,68	0,80
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	200 000	205 573,61	0,10
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15-04-31	EUR	400 000	433 322,30	0,22
KAIXO BONDCO TELECOM 5.125% 30-09-29	EUR	400 000	411 889,90	0,21
OPTICS BID 2.375% 12-10-27	EUR	1 800 000	1 792 452,84	0,92
TELEFONICA EUROPE BV 2.875% PERP	EUR	900 000	895 973,91	0,45
Services financiers diversifiés			38 501 957,89	19,46
AAREAL BK 0.25% 23-11-27	EUR	1 200 000	1 145 867,48	0,58
AAREAL BK 0.5% 07-04-27 EMTN	EUR	1 200 000	1 174 296,18	0,59
AAREAL BK 5.875% 29-05-26 EMTN	EUR	1 700 000	1 781 460,24	0,90
AFFLELOU SAS 6.0% 25-07-29	EUR	320 000	342 054,75	0,17
ARGENTA SPAARBANK 5.375% 29-11-27	EUR	400 000	412 058,87	0,21
ATHENE GLOBAL FUNDING 0.832% 08-01-27	EUR	700 000	693 719,62	0,35
ATHENE GLOBAL FUNDING E3R+1.0% 23-02-27	EUR	2 000 000	2 014 796,70	1,02
B2 IMPACT A E3R+3.9% 18-03-29	EUR	200 000	205 120,37	0,10
BANCA IFIS 6.125% 19-01-27	EUR	400 000	437 596,14	0,22
Banca Ifis EUAR05+4.251% 17-10-27	EUR	2 653 000	2 874 137,40	1,45
BANCA TRANSILVANIA 8.875% 27-04-27	EUR	1 400 000	1 514 964,09	0,77
BUBBLES BID 6.5% 30-09-31	EUR	400 000	418 093,71	0,21
CA AUTO BANK SPA IRISH BRANCH 4.75% 25-01-27	EUR	1 000 000	1 066 284,70	0,54
CCO HOLDLLCCCO HOLD CAPITAL 5.125% 01-05-27	USD	1 200 000	1 029 961,36	0,52

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CRH SMW FINANCE DAC 1.25% 05-11-26	EUR	200 000	198 624,47	0,10
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	300 000	316 543,88	0,16
DANA FINANCING LUX SARL 8.5% 15-07-31	EUR	300 000	333 667,70	0,17
DOVALUE 7.0% 28-02-30	EUR	740 000	808 499,23	0,41
EC FINANCE 3.0% 15-10-26	EUR	1 000 000	996 840,79	0,50
ENEL FINANCE INTL NV 0.25% 17-06-27	EUR	400 000	388 072,59	0,20
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICE 3.05% 14-02-27	USD	800 000	680 711,78	0,34
HERAEUS FINANCE 2.625% 09-06-27	EUR	2 500 000	2 529 593,95	1,28
INEOS QUATTRO FINANCE 2 6.75% 15-04-30	EUR	200 000	151 696,58	0,08
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	280 000	227 224,42	0,11
JDE PEET S BV E3R+0.7% 11-12-27	EUR	900 000	902 966,67	0,46
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.25% 07-09-26	EUR	200 000	197 487,71	0,10
LYB INTL FINANCE II BV 0.875% 17-09-26	EUR	1 000 000	990 943,15	0,50
MITSUBISHI HC CAPITAL UK 3.733% 02-02-27	EUR	900 000	941 194,55	0,48
MKT BID FIN 4.75% 04-11-27	EUR	1 400 000	1 417 457,04	0,72
MKT BID FIN 6.75% 31-01-31	EUR	900 000	923 963,78	0,47
MOBILUX FINANCE SAS 4.25% 15-07-28	EUR	500 000	511 042,97	0,26
MOBILUX FINANCE SAS 7.0% 15-05-30	EUR	200 000	210 669,59	0,11
NIBC BANK NV 0.25% 09-09-26	EUR	300 000	295 897,60	0,15
NISSAN MOTOR ACCEPTANCE COMPANY LL 1.85% 16-09-26	USD	600 000	501 756,01	0,25
ORGANON FINANCE 1 LLC 5.125% 30-04-31	USD	400 000	285 803,87	0,14
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 3.875% 27-06-27	EUR	1 000 000	1 035 900,05	0,52
SIEMENS ENERGY FINANCE BV 4.0% 05-04-26	EUR	300 000	310 093,65	0,16
SPACE4 GUALA CLOSURES E3R+4.0% 29-06-29	EUR	500 000	505 392,34	0,26
TIKEHAU CAPITAL 2.25% 14-10-26	EUR	600 000	601 292,97	0,30
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 4.5% 23-11-26	EUR	100 000	102 080,04	0,05
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3R+1.0% 21-01-26	EUR	700 000	704 686,34	0,36
UPJOHN FINANCE BV 1.362% 23-06-27	EUR	800 000	791 539,14	0,40
VERTICAL MID 4.375% 15-07-27	EUR	800 000	819 248,15	0,41
VMED O2 UK FINANCING I 5.625% 15-04-32	EUR	200 000	204 374,33	0,10
WIZZ AIR FINANCE CO BV 1.0% 19-01-26	EUR	1 700 000	1 713 472,30	0,87
WPP FINANCE 2.375% 19-05-27	EUR	700 000	707 250,21	0,36
ZF EUROPE FINANCE BV 2.5% 23-10-27	EUR	2 100 000	2 085 558,43	1,05
Services liés aux technologies de l'information			392 210,63	0,20
CZECH GAS NETWORKS SA RL 1.0% 16-07-27	EUR	400 000	392 210,63	0,20
Sociétés commerciales et de distribution			1 689 557,64	0,85
CEETRUS FRANCE SA 2.75% 26-11-26	EUR	1 000 000	1 001 449,23	0,50
LOXAM SAS 4.5% 15-02-27	EUR	400 000	407 612,62	0,21
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	300 000	280 495,79	0,14
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			3 659 300,50	1,85
COVIVIO SA 1.5% 21-06-27	EUR	300 000	297 944,35	0,15
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.0% PERP	EUR	400 000	399 001,15	0,20
ICADE 1.5% 13-09-27	EUR	1 300 000	1 284 989,28	0,65

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SELP FINANCE SARL 3.75% 10-08-27	EUR	200 000	205 844,23	0,10
UNIBAIL RODAMCO 0.625% 040527	EUR	1 500 000	1 471 521,49	0,75
Soins et autres services médicaux			425 246,20	0,21
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 7.0% 21-02-30	EUR	400 000	425 246,20	0,21
Textiles, habillement et produits de luxe			1 553 203,58	0,78
VF 4.125% 07-03-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 553 203,58	0,78
Transport maritime			353 399,72	0,18
DANAOS 8.5% 01-03-28	USD	400 000	353 399,72	0,18
TITRES D'OPC			2 036,74	0,00
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne			2 036,74	0,00
Gestion collective			2 036,74	0,00
BFT MONETAIRE COURT TERME ISR CLIMAT Z-C	EUR	0,0185	2 036,74	0,00
Total			197 073 427,32	99,60

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
A/EUR/USD/20260115		-83 389,66	EUR	13 965 739,72	USD	-14 049 129,38
V/EUR/USD/20260115		-1 213,84	USD	425 731,19	EUR	-426 945,03
V/EUR/USD/20260115		-6 292,51	USD	510 877,43	EUR	-517 169,94
Total		-90 896,01		14 902 348,34		-14 993 244,35

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	197 073 427,32
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-90 896,01
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	1 039 676,62
Autres passifs (-)	-149 211,89
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	197 872 996,04

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C	EUR	27 917,409	1 203,6920
Part BFT RENDEMENT 2027 I-C/D	EUR	400,000	1 017,9018
Part BFT RENDEMENT 2027 N-C	EUR	10,000	100 666,4560
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C	EUR	1 349 299,35	119,5123
Part BFT RENDEMENT 2027 P-C/D	EUR	9 541,79	107,4777
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C	EUR	4 607,55	103,3707
Part BFT RENDEMENT 2027 R-C/D	EUR	926,46	103,0969

OPCVM BFT RENDEMENT 2027

Annexe(s)

Produit

BFT RENDEMENT 2027 - P (C)

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400D3W8 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de **2,00%** à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2.33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipée de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction des ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2027. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 170	€7 970
	Rendement annuel moyen	-18,3%	-4,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 170	€8 670
	Rendement annuel moyen	-18,3%	-2,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 120	€10 030
	Rendement annuel moyen	1,2%	0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 150	€11 330
	Rendement annuel moyen	11,5%	2,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2020 et le 31/01/2025

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€320	€832
Incidence des coûts annuels**	3,2%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,70% avant déduction des coûts et de 0,06% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,77% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	75,66 EUR
Coûts de transaction	0,46% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	45,02 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit**BFT RENDEMENT 2027 - P - C/D**

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400D3V0 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de **2,00%** à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2.33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipée de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction des ses anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 170	€7 970
	Rendement annuel moyen	-18,3%	-4,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 170	€8 680
	Rendement annuel moyen	-18,3%	-2,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 120	€10 030
	Rendement annuel moyen	1,2%	0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 150	€11 330
	Rendement annuel moyen	11,5%	2,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2020 et le 31/01/2025

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€320	€832
Incidence des coûts annuels**	3,2%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,70% avant déduction des coûts et de 0,06% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,77% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	75,66 EUR
Coûts de transaction	0,46% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	45,02 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit

BFT RENDEMENT 2027 - R (C)

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400D3U2 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2,33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction des anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 270	€8 050
	Rendement annuel moyen	-17,3%	-4,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 270	€8 850
	Rendement annuel moyen	-17,3%	-2,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 250	€10 130
	Rendement annuel moyen	2,5%	0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 290	€11 530
	Rendement annuel moyen	12,9%	2,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2019 et le 31/12/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€195	€602
Incidence des coûts annuels**	2,0%	1,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,42% avant déduction des coûts et de 0,26% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Un maximum de 1,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	100,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,00 EUR
Coûts de transaction	0,46% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	45,94 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit**BFT RENDEMENT 2027 - R - C/D**

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400D3T4 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2.33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction des anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 270	€8 050
	Rendement annuel moyen	-17,3%	-4,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 270	€8 850
	Rendement annuel moyen	-17,3%	-2,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 250	€10 130
	Rendement annuel moyen	2,5%	0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 290	€11 530
	Rendement annuel moyen	12,9%	2,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2019 et le 31/12/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€195	€602
Incidence des coûts annuels**	2,0%	1,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,42% avant déduction des coûts et de 0,26% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Un maximum de 1,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	100,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,00 EUR
Coûts de transaction	0,46% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	45,94 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit**BFT RENDEMENT 2027 - N (C)**

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400IHE9 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2.33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction des anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 970	€7 720
	Rendement annuel moyen	-20,3%	-5,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 970	€8 670
	Rendement annuel moyen	-20,3%	-2,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 870	€9 930
	Rendement annuel moyen	-1,3%	-0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 880	€11 300
	Rendement annuel moyen	8,8%	2,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2019 et le 31/12/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€558	€807
Incidence des coûts annuels**	5,6%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,51% avant déduction des coûts et de -0,14% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (5,00% du montant investi / 500 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 5,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 500 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	14,44 EUR
Coûts de transaction	0,46% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	43,64 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit**BFT RENDEMENT 2027 - I (C)**

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400D3Y4 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2,33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction des anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 360	€8 130
	Rendement annuel moyen	-16,4%	-4,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 360	€8 970
	Rendement annuel moyen	-16,4%	-2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 360	€10 370
	Rendement annuel moyen	3,6%	0,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 410	€11 710
	Rendement annuel moyen	14,1%	3,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2020 et le 31/01/2025

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€96	€508
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,70% avant déduction des coûts et de 0,73% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,20 EUR
Coûts de transaction	0,46% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	45,94 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Produit**BFT RENDEMENT 2027 - I - C/D**

Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400D3X6 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.cpram.com

Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.

CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n°GP-01056 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 01/10/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de BFT RENDEMENT 2027, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : Ce Fonds arrive à échéance le 15/12/2027. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance libellés en euro

Objectifs : L'objectif de gestion du fonds consiste à réaliser, sur un horizon de 5 ans (de la date de création du fonds au 15/12/2027), une performance nette annualisée supérieure de 2,30% à celle de l'emprunt d'état français de maturité 10/2027 (OAT 10/2027), après prise en compte des frais de fonctionnement et de gestion (ces derniers figurant dans la rubrique frais du prospectus).

A titre d'information, au 15 décembre 2022, le taux de rendement actuariel de l'OAT 15/10/2027 était de 2,33%. Cet objectif de performance nette annualisée est fondé sur les hypothèses de marché retenues par la Société de gestion ; dans le cas où le taux de défaut constaté dans le portefeuille serait supérieur au taux de défaut implicite calculé à partir des prix de marché, l'objectif de gestion pourrait ne pas être atteint. En cas de dégradation plus forte qu'anticipé de la notation financière des émetteurs, aboutissant à un désinvestissement pour respecter la stratégie du fonds, le coût de réinvestissement ou des conditions de marchés moins favorables peuvent également conduire à ne pas atteindre l'objectif de gestion.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne des obligations en vue de les maintenir en portefeuille jusqu'à l'échéance du fonds (gestion de type "portage"), soit le 15 décembre 2027. Les titres sélectionnés font l'objet d'une faible rotation dans l'intérêt exclusif des porteurs. Toutefois, une fois le portefeuille constitué, la gestion peut être amenée à saisir des opportunités sur le marché obligataire primaire ou secondaire en fonction des anticipations d'évolution de la qualité des émetteurs. L'équipe de gestion sélectionne jusqu'à 100% de son actif net, des obligations privées, libellées en euro, principalement émises par des entités ayant leur siège social dans les pays de l'OCDE, y compris sur les marchés émergents dans la limite de 20% de l'actif net. Le fonds cherche à profiter de rendements actuariels élevés en investissant à hauteur de 50% maximum de l'actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "spéculatives à haut rendement", moyennant un risque de perte en capital. Ces titres sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de BB+ à B- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Ba1 à B3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion. En cas de dégradation de notation des titres en dessous de B- ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion, cette dernière décidera de céder ou non les titres en prenant en compte sa propre analyse, l'intérêt des porteurs et les conditions de marché. Le fonds pourra également investir jusqu'à 100% de son actif net dans des obligations privées appartenant à la catégorie "Investment Grade" (correspondant à des titres pouvant bénéficier d'une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt, à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré, est comprise entre 0 et 7. Durant la période de constitution du fonds, la gestion utilisera des instruments monétaires pour placer la partie non encore investie du portefeuille à hauteur de 100% de l'actif net. Dans la phase de désinvestissement, le recours aux instruments monétaires sera autorisé dans les mêmes limites. Les titres, essentiellement libellés en euro, peuvent être libellés en d'autres devises dans la limite de 10% de l'actif net du fonds. Le risque de change est systématiquement couvert ; toutefois un risque de change résiduel peut exister. Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition, afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. Par ailleurs, les souscriptions seront fermées à partir du 31/12/2026, cette date pourra être avancée ou renouvelée par la société de gestion. La société de gestion pourra mettre en place un dispositif de plafonnement des rachats dans les conditions fixées au paragraphe « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus. L'OPC est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »). Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.cpram.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués à la discrétion de la société de gestion.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management - 91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.cpram.com

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 15/12/2027. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de BFT RENDEMENT 2027.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée jusqu'à ce que le produit arrive à échéance : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 990	€8 050
	Rendement annuel moyen	-20,1%	-4,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 360	€8 980
	Rendement annuel moyen	-16,4%	-2,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 320	€10 420
	Rendement annuel moyen	3,2%	0,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 410	€11 980
	Rendement annuel moyen	14,1%	3,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2017 et le 28/02/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 07/03/2025

Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€96	€510
Incidence des coûts annuels**	1,0%	1,0%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,80% avant déduction des coûts et de 0,83% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,20 EUR
Coûts de transaction	0,46% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	45,94 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans, qui correspond à l'échéance du produit. Le Fonds est conçu pour être détenu jusqu'à sa Date d'échéance ; vous devez être prêt à conserver votre investissement jusqu'à l'échéance. Si vous vendez avant la Date d'échéance du produit des coûts de sortie peuvent s'appliquer et la performance ou le risque de votre investissement pourrait être touchés de façon négative. Veuillez vous reporter à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour obtenir des informations sur le coût et l'incidence au fil du temps si vous vendez avant la Date d'échéance.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus BFT RENDEMENT 2027 pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à client.servicing@cpram.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.cpram.com.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Le produit est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Diclosure").

Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.cpram.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.cpram.com.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.cpram.com.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
BFT RENDEMENT 2027

Identifiant d'entité juridique :
969500AVQHHAQ0FBFW93

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____



* dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: _____



Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **44,78 %** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le produit a respecté tous les aspects matériels des caractéristiques décrites dans le prospectus.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

par le produit sont atteintes.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG du produit qui est mesurée par rapport à la note ESG de son univers d'investissement.

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0,495 (D)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,442 (D)**.

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 0,452 (D) et la note ESG moyenne pondérée de l'indice de référence était de 0,408 (D).

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable

d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus

Investissements les plus	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
--------------------------	---------	--------------	------	------------

grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/01/2025 au 31/12/2025

importants				
F 4.867% 08/27	Corporates	Consommation Discrétionnaire	États-Unis	1,91 %
VOWIBA VAR 10/27	Corporates	Bancaire	Autriche	1,84 %
SRELN 1.125% 06/26	Corporates	Autres institutions financières	Guernsey	1,72 %
ARNDTN 0.375% 04/27 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	Luxembourg	1,52 %
IFIM 4.5% 10/27	Corporates	Sociétés financières	Italie	1,45 %
RABROM VAR 10/27 EMTN	Corporates	Bancaire	Roumanie	1,33 %
HERAEU 2.625% 06/27	Corporates	Biens d'équipement	Allemagne	1,28 %
BCRBK VAR 05/27 EMTN	Corporates	Bancaire	Roumanie	1,14 %
MBHBAN VAR 10/27 EMTN	Corporates	Bancaire	Hongrie	1,13 %
CEETRU 3.25% 07/27 EMTN	Corporates	Autres institutions financières	France	1,08 %
ZFFNGR 2.5% 10/27	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Pays-Bas	1,05 %
ATH FRN 02/27 EMTN	Corporates	Assurance	États-Unis	1,02 %
PBBGR 0.1% 02/26 EMTN	Corporates	Bancaire	Allemagne	1,01 %
EDF VAR PERP	Corporates	Électricité	France	1,00 %
ZFFNGR 2.75% 05/27 EMTN	Corporates	Consommation Discrétionnaire	Allemagne	0,97 %

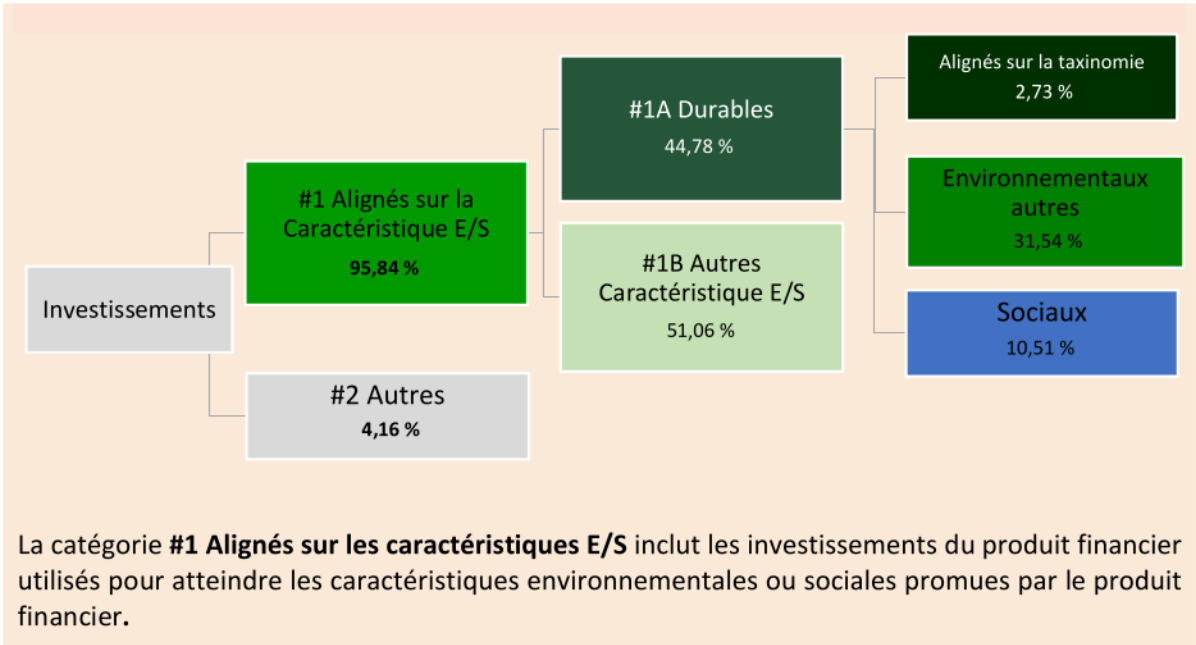


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Le fonds a investi 44,78 % dans des investissements liés à la durabilité.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

<i>Secteur</i>	<i>Sous-Secteur</i>	<i>% d'actifs</i>
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	22,61 %
<i>Corporates</i>	<i>Consommation Discrétionnaire</i>	22,16 %
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	10,17 %
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	6,75 %
<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	6,68 %
<i>Corporates</i>	<i>Transport</i>	6,17 %
<i>Corporates</i>	<i>Biens d'équipement</i>	4,10 %
<i>Corporates</i>	<i>Assurance</i>	3,91 %
<i>Corporates</i>	<i>Industrie de base</i>	3,27 %
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Agences</i>	3,14 %
<i>Corporates</i>	<i>Fonds de placement immobilier (FPI)</i>	2,12 %
<i>Corporates</i>	<i>Électricité</i>	2,07 %

<i>Corporates</i>	<i>Sociétés financières</i>	<i>1,68 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Gaz naturel</i>	<i>1,47 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Technologie</i>	<i>0,94 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>BROKERAGE</i>	<i>0,80 %</i>
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Souverains</i>	<i>0,77 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres secteurs industriels</i>	<i>0,51 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Énergie</i>	<i>0,37 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>0,00 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>-0,05 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>0,35 %</i>

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation**



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 2,73 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**



Oui:



Dans le gaz fossile



Dans l'énergie nucléaire



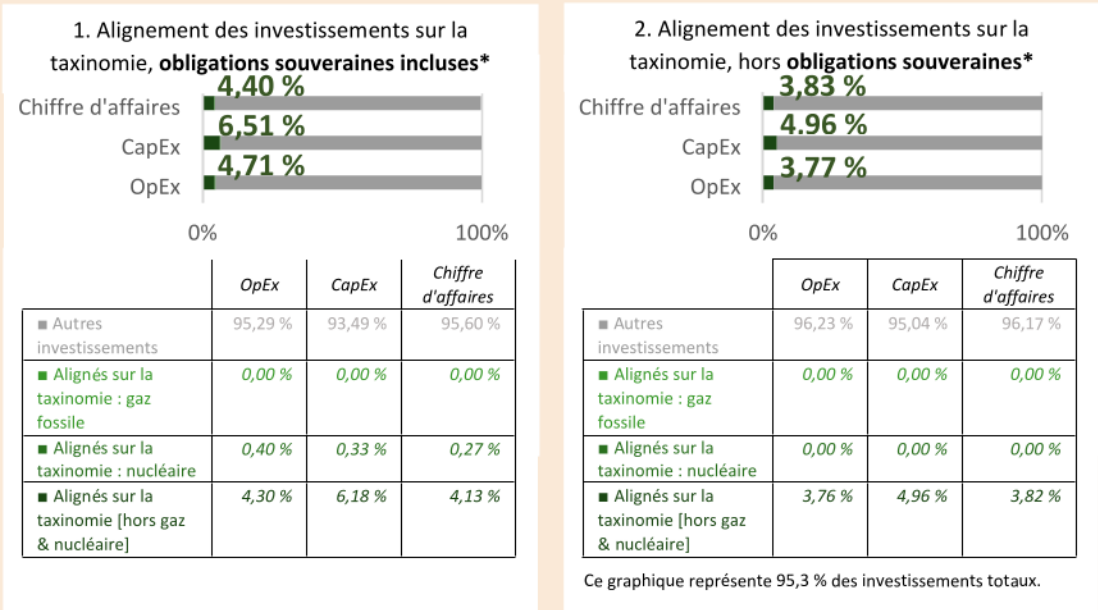
Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de

(OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**
Au 31/12/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,57 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,15 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.
- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 2,36 %



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **31,54 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **10,51 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.